

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

De Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux

Table des matières

1.	Avant-propos.....	4
2.	Historique du GAI Pays de l'Ourthe	6
3.	Carte d'identité du territoire	7
2.1.	COMPOSITION DU TERRITOIRE	7
2.2.	LOCALISATION	7
2.3.	LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES	8
2.4.	LES POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES	9
2.5.	SYNTHESE	9
4.	Accessibilité et mobilité	10
3.1	Accessibilité routière	10
3.2	Accessibilité en transports en commun	10
3.3	Mobilité douce fonctionnelle.....	11
3.4	Services déplacements	12
3.5	Perception des habitants et acteurs du territoire	13
3.6	Politiques communales et transcommunales.....	13
3.7	SYNTHESE	14
5.	Caractéristiques du territoire	15
4.1	Situation agrogéographique	15
4.2	Occupation du sol	16
4.3	ressources naturelles.....	16
4.4	Eau	17
4.5	Forêt	19
4.6	Habitat et patrimoine bâti	20
4.7	Perception des habitants et acteurs du territoire	21
4.8	Politiques communales et transcommunales.....	22
4.9	Synthese	25
6.	POPULATION.....	26
5.1	Répartition des habitants par commune	26
5.2	Evolution démographique	26
5.3	Pyramide des âges.....	26
5.4	Densité de population.....	27

5.5	Typologie des ménages	28
5.6	Niveau de vie	28
5.7	Vie locale.....	28
5.8	Perception des habitants et acteurs du territoire	29
4.10	Politiques communales et transcommunales	31
7.	Economie	33
6.1	Entreprises	33
6.2	Emplois	34
6.3	Taux d'emploi, d'activité et de chômage	34
6.4	Agriculture et produits locaux	37
6.5	Economie de la Forêt.....	39
6.6	Tourisme	40
6.7	Perception des habitants et acteurs du territoire	45
4.11	Politiques communales et transcommunales	47
4.12	Actions menées par le GAL.....	Erreur ! Signet non défini.
8.	Energie Et climat	50
7.1	Emission de CO ₂ et consommation d'énergie.....	Erreur ! Signet non défini.
7.2	Territoire à énergies positives	51
7.3	Ressources renouvelables du territoire.....	51
7.4	hydro-énergie	53
7.5	Solaire	53
7.6	filière bois énergie	Erreur ! Signet non défini.
7.7	Perception des habitants et acteurs du territoire	54
4.13	Politiques communales et transcommunales	55
4.14	Actions menées par le GAL.....	Erreur ! Signet non défini.
9.	Diagnostic	58

1. AVANT-PROPOS

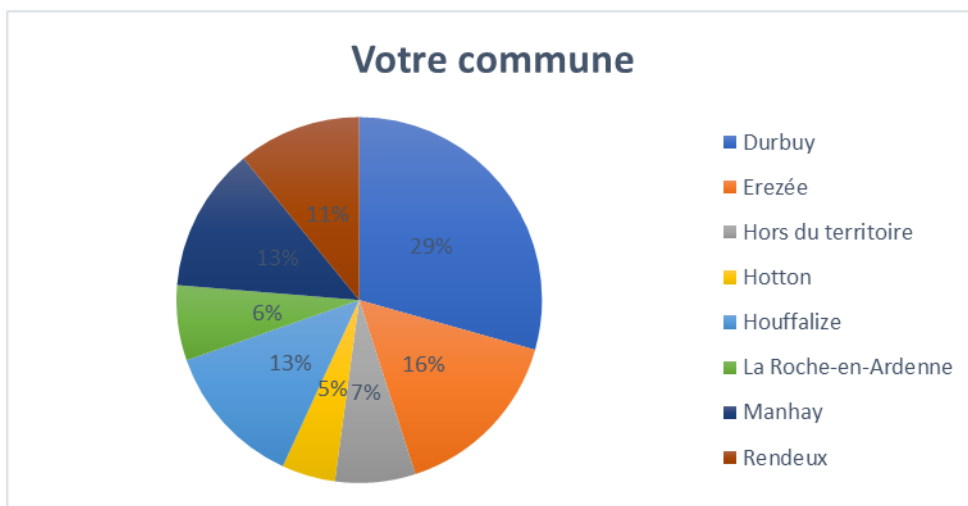
Le présent chapitre permet d'établir le diagnostic du territoire « Pays de l'Ourthe » à un moment donné, à savoir novembre 2022.

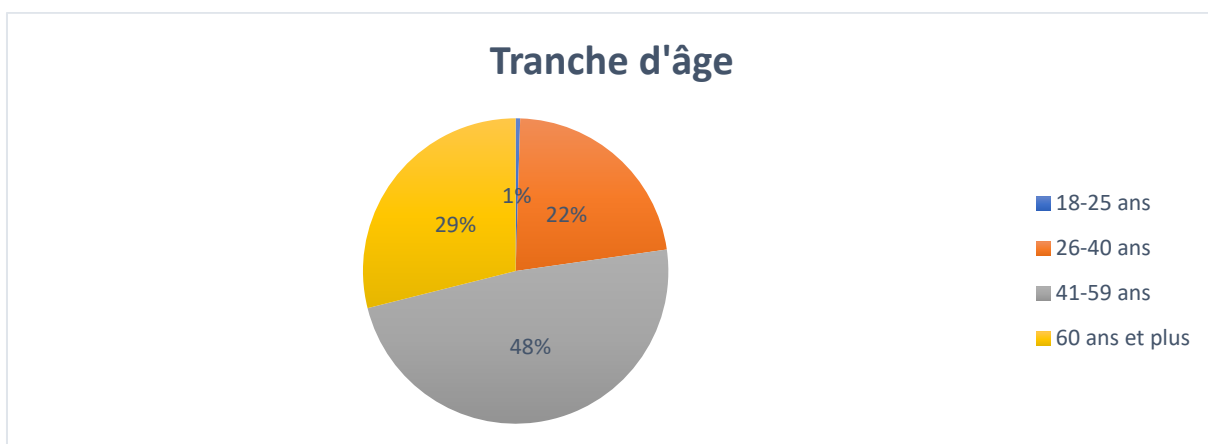
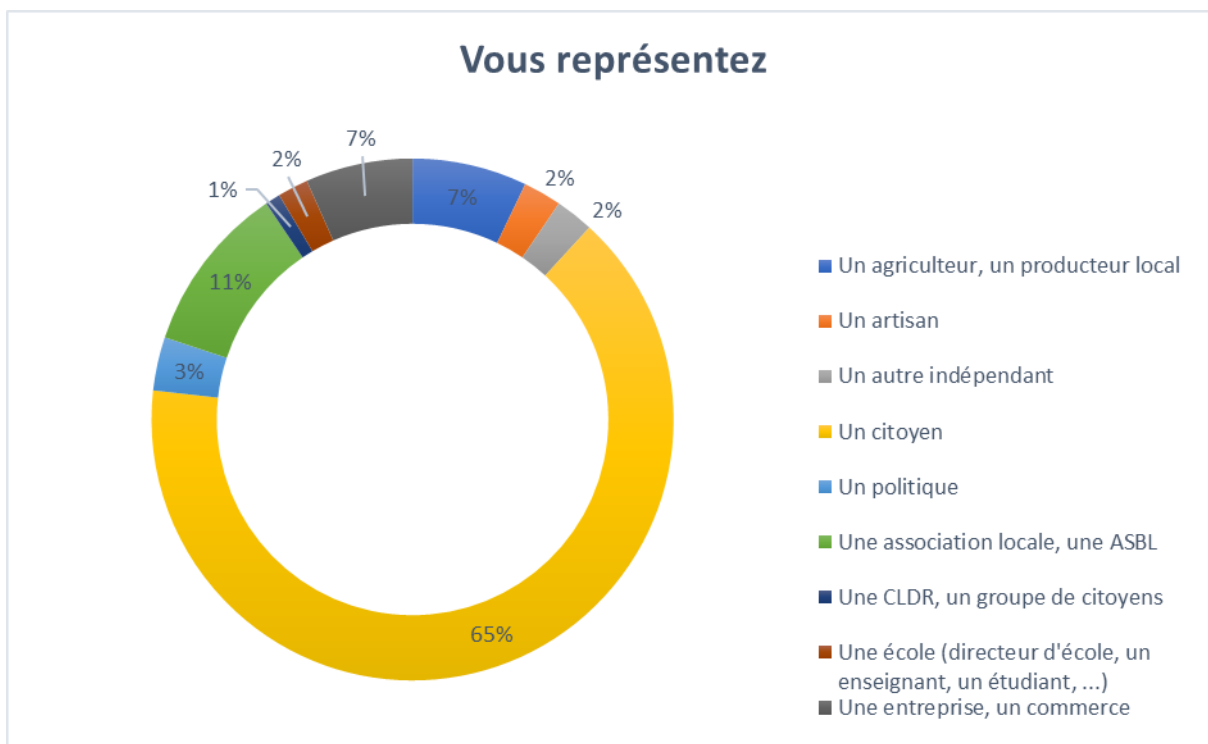
Celui-ci a été réalisé sur base :

- Des données statistiques disponibles sur les sites de l'IWEPS, du CAPU, du SPF ;
- Des données, plans, programmes fournis par les Communes ;
- De la programmation Leader qui se termine ;
- D'un sondage réalisé auprès des citoyens et acteurs du territoire ;

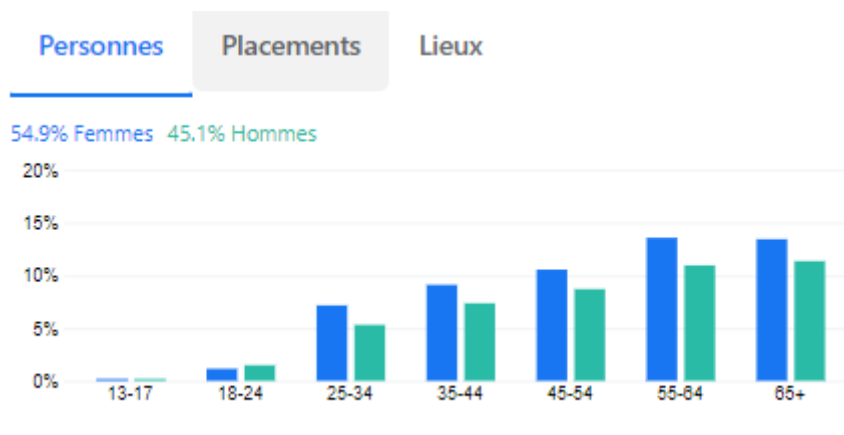
Ce sondage a été créé en vue d'identifier les besoins et les priorités des acteurs du territoire du GAL Pays de l'Ourthe pour ces 5 prochaines années sur Google Form. Il a été diffusé sur la page web et Facebook du GAL Pays de l'Ourthe ; aux directions générales des 7 communes du GAL qui l'ont également diffusée via leur propre canal. Le sondage a récolté 211 participants.

Voici les informations qui résultent du sondage :





Ce résultat coïncide avec le profil des personnes touchées par la publicité de l'enquête sur Facebook :



2. HISTORIQUE DU GAL PAYS DE L'OURTHE

Un Groupe d'Action Locale est une association rassemblant des communes, associations et acteurs privés réunis dans un même territoire. Ces associations prennent place dans le cadre du programme européen LEADER (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale). La mesure LEADER est une des interventions du Plan Stratégique wallon pour la Politique Agricole Commune (PSwPAC) 2023-2027.

Les communes de **Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux** souhaitent poursuivre leurs actions en commun à travers la poursuite de leur Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe.

Ce GAL a mené sa première initiative Leader en 1998 sur une seule commune (Hotton). L'expérience supra communale en matière de développement territoriale a débutée quant à elle en 2002. Le GAL a déjà développé trois plans d'action avec comme thèmes fédérateurs

- 2002-2008 sur 4 communes : « **Valoriser ses ressources en donnant priorité à la structuration des acteurs et produits sur le territoire** »
- 2009-2014 sur 7 communes : « **Tourisme qualité** » comme enjeu de développement de son territoire »
- 2015-2022 sur 7 communes : « **Elaboration de filières au départ de ressources du territoire pour favoriser le développement d'une économie locale et durable** »

3. CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

2.1. COMPOSITION DU TERRITOIRE

Le territoire du GAL Pays de l'Ourthe est constitué de 7 communes de la province de Luxembourg situées sur dans arrondissements administratifs de Marche-en-Famenne et Bastogne.

- Durbuy
- Erezée
- Hotton
- Houffalize
- La Roche-en-Ardenne
- Manhay
- Rendeux



Carte du GAL - Pays de l'Ourthe- Source : <https://www.paysourthe.be/>

2.2. LOCALISATION

Le territoire du GAL se situe au Nord de la province de Luxembourg, aux frontières des provinces de Namur, Liège et Luxembourg. Le territoire est également frontalier avec le Grand-Duché de Luxembourg via la commune de Houffalize.

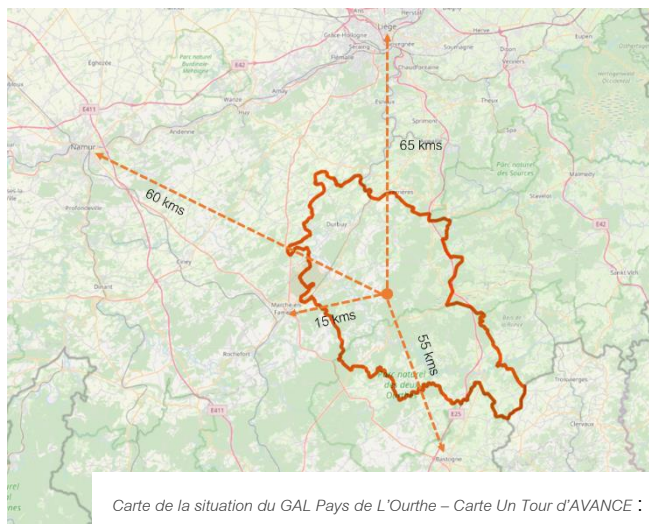
La superficie totale du territoire représente près de 18 % de la province de Luxembourg, ce qui donne au GAL un territoire d'action assez vaste mais qui permet toutefois de conserver une échelle humaine vu la faible densité de population.

Le pôle urbain le plus proche est Marche-en Famenne.

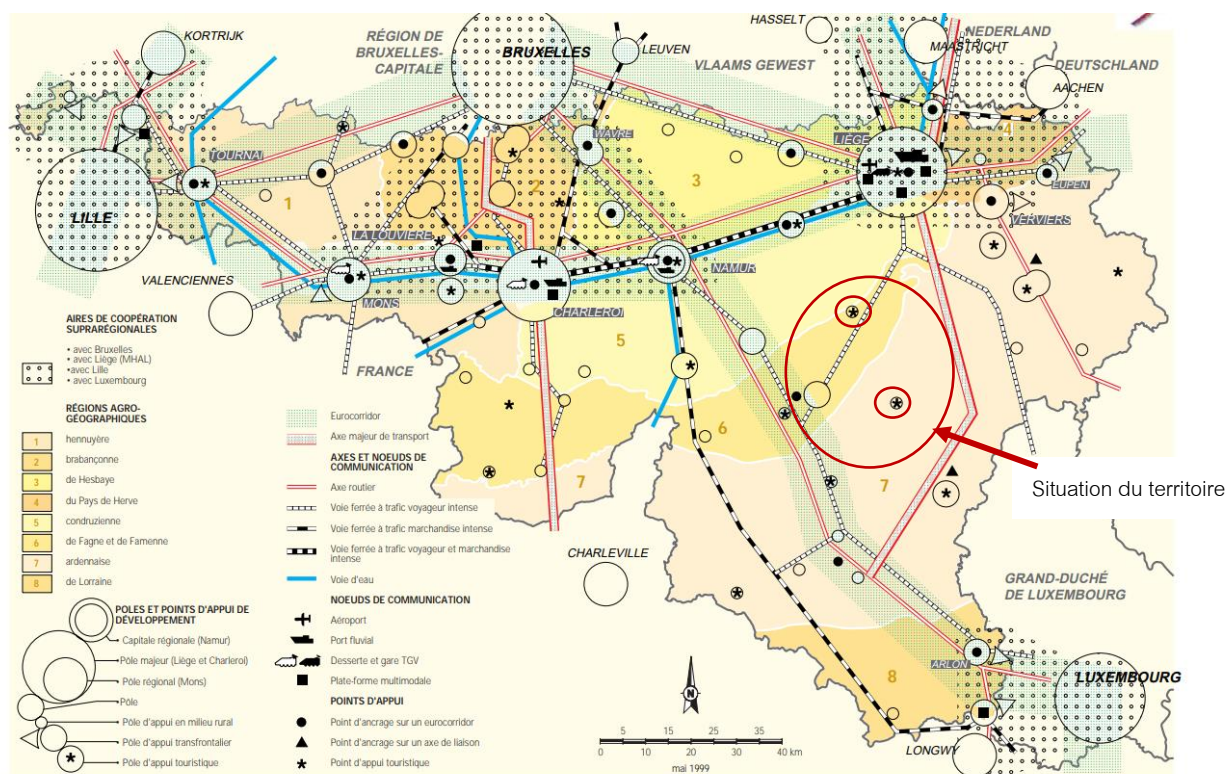
Les villes de Bastogne, Namur et Liège sont à +/- 60 kms.

Le Schéma de Développement de l'Espace Régional

wallon catégorise Durbuy et La Roche-en-Ardenne en tant que pôle d'appui touristique « Il s'agit de pôles qui ont manifestement un rôle à jouer sur le plan touristique en raison de leurs caractéristiques propres sur le plan culturel et patrimonial et de leur situation au sein d'une zone touristique. Il s'agit dans ce cas de valoriser cet atout par des équipements, des services et des activités de qualité destinés aux touristes, tout en se souciant des attentes et des besoins des habitants »



Carte de la situation du GAL Pays de l'Ourthe – Carte Un Tour d'AVANCE :



Source : https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/amenagement/sder

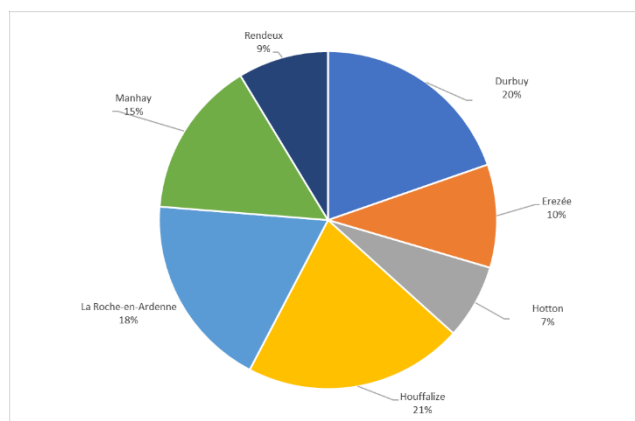
2.3. LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux	Territoire du GAL
Superficie en km ²	157,08	78,89	57,02	167,41	148,53	120,18	69,23	798,34
Nombre d'habitants (1/1/2022)	11467	3337	5707	5233	4210	3650	2693	36297
Densité de population au km ² (au 1/1/2022)	73,0	42,3	100,1	31,3	28,3	30,4	38,9	45,5

Source : IWEPS

Le territoire représente 798 km². La commune de Houffalize est la plus étendue (21% du territoire du GAL). La plus petite est Hotton (7% du territoire).

Le territoire compte 36.297 habitants au 1^{er} janvier 2022 pour une densité de population moyenne de 45,5 hab/km². A la même date, la densité moyenne en Province de Luxembourg est de 65,3 hab/km² et de 216,7 hab/km² en Wallonie.



Répartition de la population au 1/1/2022 - Source : Iweeps

2.4. LES POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES

Les Communes du territoire développent leur politique locale au travers de différents outils spécifiques à leur territoire ou transcommunaux. Ceux-ci permettent d'avoir des visions et des actions à court, moyen et long terme pour le développement durable de leur territoire mais également d'augmenter et de diversifier leurs moyens financiers et techniques.

Communes	Programme Communale de Développement Rural	PST	Association Integra plus	Schéma de Développement Communal	Pays de Famenne	PAEDC
Durbuy	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI
Erezée	OUI	OUI	OUI			OUI
Hotton	OUI		OUI		OUI	OUI
Houffalize	OUI	OUI		OUI		OUI
La Roche-en-Ardenne	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI
Manhay	OUI		OUI			OUI
Rendeux	OUI	OUI	OUI			OUI

Les chapitres suivants préciseront les principales politiques menées selon différents sujets : mobilité, cadre de vie, population, social, économie. L'objectif n'est pas d'analyser toutes les politiques communales mais bien de communiquer des informations sur les thématiques et actions présentes dans les politiques locales du territoire.

2.5. SYNTHESE

- 7 communes
- Nord de la province de Luxembourg, aux frontières des provinces de Namur, Liège et Luxembourg
- 798 km²
- 18% du territoire de la Province du Luxembourg
- 36.297 habitants au 1^{er} janvier 2022
- Densité de population moyenne de 45,5 hab/km², inférieur à la densité moyenne en Province de Luxembourg et la Wallonie
- Deux villes « pôle » d'appui touristique » dans le Schéma de Développement de l'Espace Régional wallon : Durbuy et La Roche-en-Ardenne
- Des communes qui se sont déjà dotées d'outils stratégiques : 7 communes sur 7 ont un PCDR.

4. ACCESSIBILITE ET MOBILITE

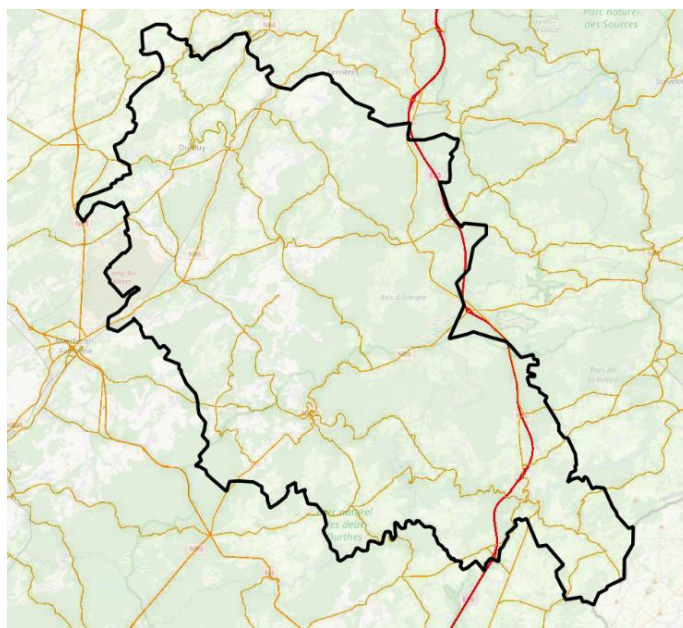
3.1 ACCESSIBILITE ROUTIERE

Le territoire est bordé à l'est (est-sud-est) par l'autoroute E25 – Liège – E41. La nationale 4 (Namur-Arlon) passe également à proximité du territoire (ouest).

Le territoire est quadrillé par de nombreuses routes régionales qui permettent de rejoindre assez facilement les différents villages.

L'usage des véhicules automobiles personnels reste donc très prisé par les habitants, la mobilité via les transports en commun étant complexe (voir ci-après).

En 2019, selon l'IWEPS, 22,6% des ménages privés du territoire possèdent 2 voitures. Cependant, 19,1% des ménages privés ne possèdent pas de véhicule. La question de la mobilité reste donc un sujet important pour près d'un ménage sur 5 qui vit dans le territoire.



Cartographie des routes régionales – Source : WalOnMap- 1/300000^{ème}

3.2 ACCESSIBILITE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Comme souvent en zone rurale, l'accès en transports en commun est plus complexe.

Une seule ligne de chemin de fer passe par le territoire – Ligne 43- Liège à Marloie. Cette ligne dispose de trois gares sur le territoire du GAL mais situées sur seulement deux communes au nord du territoire : Durbuy (gares de Barvaux et de Bomal) et Hotton (gare de Melreux) qui sont des arrêts de la ligne Liège-Jemelle. La proximité de la gare de Marloie sur l'entité voisine de Marche-en-Famenne draine également un grand nombre de voyageurs vers Bruxelles et Luxembourg.

Selon l'atlas des gares de Wallonie, les caractéristiques des 3 gares du territoire et de la gare de Marloie sont les suivantes :

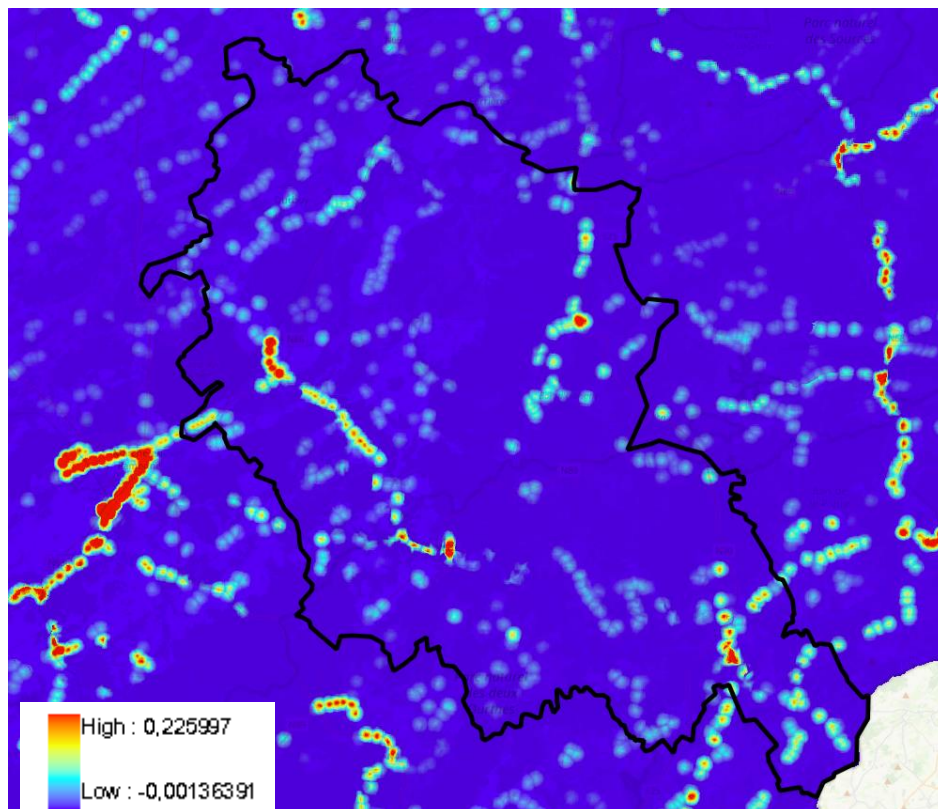
Gare	Classe de la gare	Nombre moyen de montées/j	Gare touristique
Melreux-Hotton	Petite gare rurale	288	Non
Barvaux	Petite gare rurale	328	Non
Bomal	Petite gare rurale	247	Non
Marloie	Petite gare périurbaine-supra locale	1653	Oui

Les réseaux de bus présents sur le territoire sont le TEC Namur Luxembourg pour l'ensemble des communes plus le TEC Liège-

Verviers pour Durbuy. Malgré un nombre de lignes relativement conséquent, il est important de noter que les bus sont, pour l'essentiel, liés aux horaires et périodes scolaires.

La carte d'accessibilité en bus confirme combien se déplacer en transport en commun (bus) sur le territoire reste compliqué. Trois axes semblent mieux desservis :

- Hotton-La-Roche-en-Ardenne, avec un taux d'accessibilité beaucoup plus élevé à Melreux – gare SNCB
- Houffalize – Bastogne
- Werbemont- Manhay -Dochamps



Cartographie d'accessibilité – Source : WalOnMap- 1/300000ème

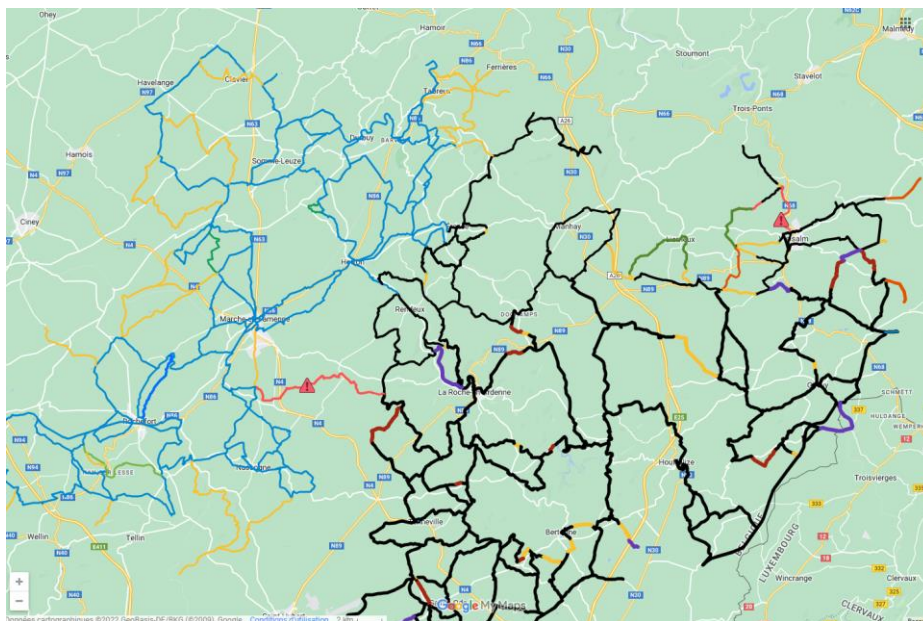
3.3 MOBILITE DOUCE FONCTIONNELLE

RAVel, réseaux points-nœuds, aménagements cyclables... le territoire du GAL a fait l'objet au cours de ces dernières décennies de nombreux projets destinés à soutenir la mobilité douce fonctionnelle et plus spécifiquement la mobilité à vélo. Comme le point 3.5 le montre, la mobilité douce est une préoccupation de toutes les communes du territoire.

Les communes de Hotton et Durbuy sont intégrées dans les itinéraires Pays de Famenne à Vélo qui proposent des parcours balisés selon la méthode des points nœuds ou de balades thématiques. Il y a aussi le projet vélo du Parc naturel des Deux Ourthes sur les communes Houffalize, Gouvy, Tenneville, Bertogne, La Roche-en-Ardenne et Sainte-Ode.

Afin de couvrir tout le nord du territoire, la Province a complété le réseau sur les communes d'Erezée, Rendeux, Manhay et Vielsalm. Actuellement, un total de 14 communes luxembourgeoises sont balisées, soit un peu moins de 1000 km.

Dès le printemps 2023, ces premières réalisations seront complétées sur les 30 dernières communes par un réseau qui couvrira l'ensemble de la province, soit 2500 km d'itinéraires vélos balisés, avec des liaisons vers les provinces voisines de Liège, Namur, le Grand-Duché de Luxembourg et la France.



Cartographie du réseau Points-Nœuds – Source : Province du Luxembourg

Les communes veillent également à renforcer les liaisons RAVeL sur le territoire. Parmi les nombreux projets menés ou à l'étude, on peut citer :

- Le projet de voie lente transcommunale entre Erezée et Manhay et Erezée et Rendeux.
- La création d'une liaison entre le RAVeL Marche-Hotton et le RAVeL 5 Ourthe-Liège-Durbuy

Si pendant longtemps, le relief du territoire a été un frein important à la pratique quotidienne du vélo, aujourd'hui, avec le développement des vélos à assistance électrique, la mobilité douce peut s'envisager autrement.

Comme mentionné dans le point relatif au tourisme, la mobilité touristique est également très développée sur le territoire avec de très nombreux circuits pédestres, VTT et VTC.

3.4 SERVICES DEPLACEMENTS

Les communes et des associations locales proposent divers services de transport de proximité qui facilitent la mobilité interne vers les différents pôles économiques, administratifs et touristiques.

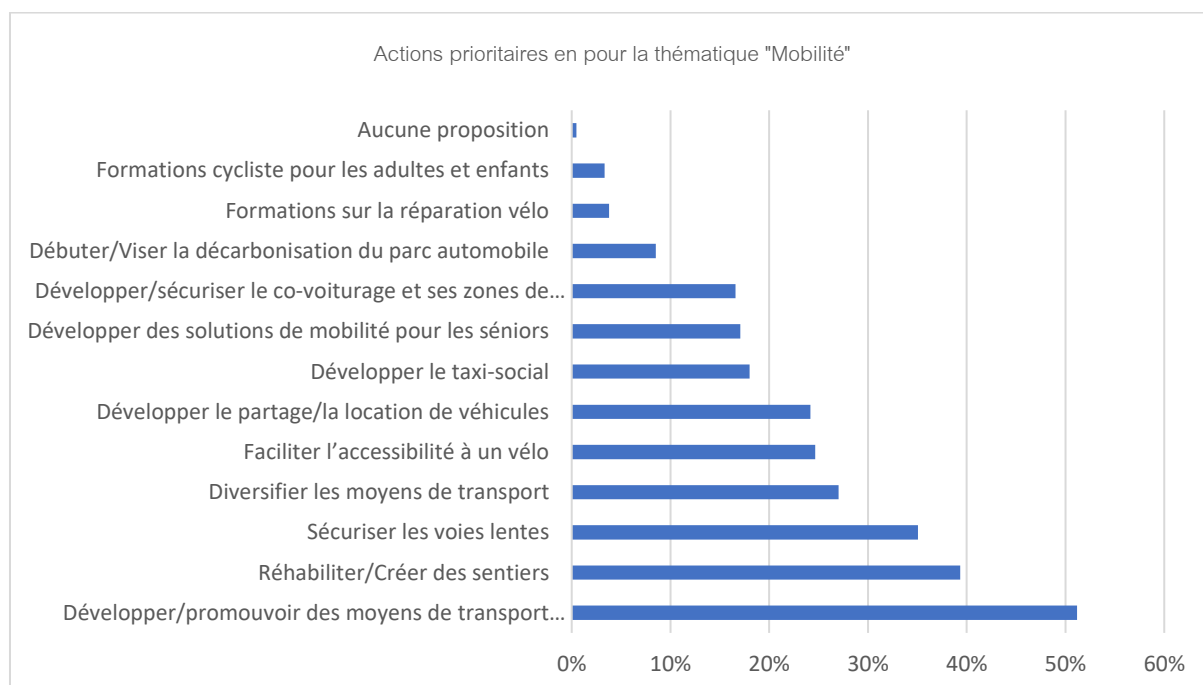
	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
Proxibus et/ou Flexi TEC	X		X		X		X
Co-voiturage/ Taxi-social et autre service	Centrale de mobilité	Les passagers du Pays La Locomobile	Service locomotive			Service du CPAS Minibus communal	Les passagers du Pays

3.5 PERCEPTION DES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Quand on demande aux habitants et acteurs du territoire, de citer les thématiques prioritaires pour les 5 prochaines années, la mobilité est le troisième thème le plus cité.

Les actions prioritaires pour les sondés sont :

- Des moyens de transport innovants et/ou alternatifs (51%)
- Les sentiers (39%)
- La sécurisation des voies lentes (35%)
- La diversification des moyens de transports (27%)
- L'accessibilité à un vélo (25%)
- Le partage/location de véhicules (24%)



3.6 POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES

Les Communes accordent une place importante aux problématiques de mobilité sur leur territoire. Elles se sont donc dotées d'outils spécifiques (PCM) ou ont précisés des objectifs spécifiques dans certains de leurs outils stratégiques tels que PCDR, PST.

	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
PCM	X		X	X	X		X

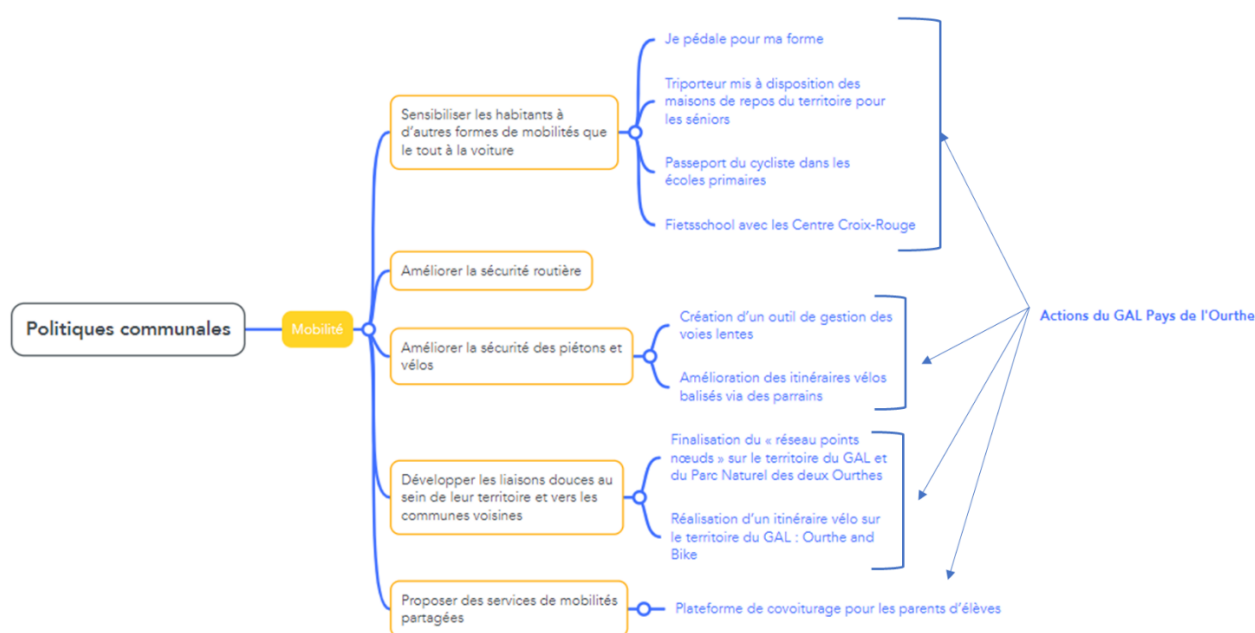
En dehors de Manhay et de Houffalize, toutes les autres communes du territoire se sont dotées d'un plan en matière de mobilité :

- Les communes de Durbuy, Erezée, Hotton et Rendeux se sont associées, en 2014, à Marche-en-Famenne, Nassogne,

Rochefort et Somme-Leuze afin de se doter d'un plan intercommunal de mobilité. L'approche s'est voulue supracommunale car un certain nombre d'enjeux et de problèmes dépassent les limites du territoire communal. Cette approche permet de coordonner les stratégies pour assurer une plus grande efficacité et éviter les actions redondantes là où elles ne seraient pas nécessaires.

- La commune de La Roche-en-Ardenne a un plan depuis 2004.

La mobilité est donc une problématique prise en compte de manière active par les communes. Quand on analyse les différents outils communaux, on peut constater que toutes les communes du territoire veillent à renforcer les autres mobilités que le tout à la voiture. Au cours de la période 2015-2022, ces politiques communales ont été renforcées par les actions menées par le GAL Pays de l'Ourthe.

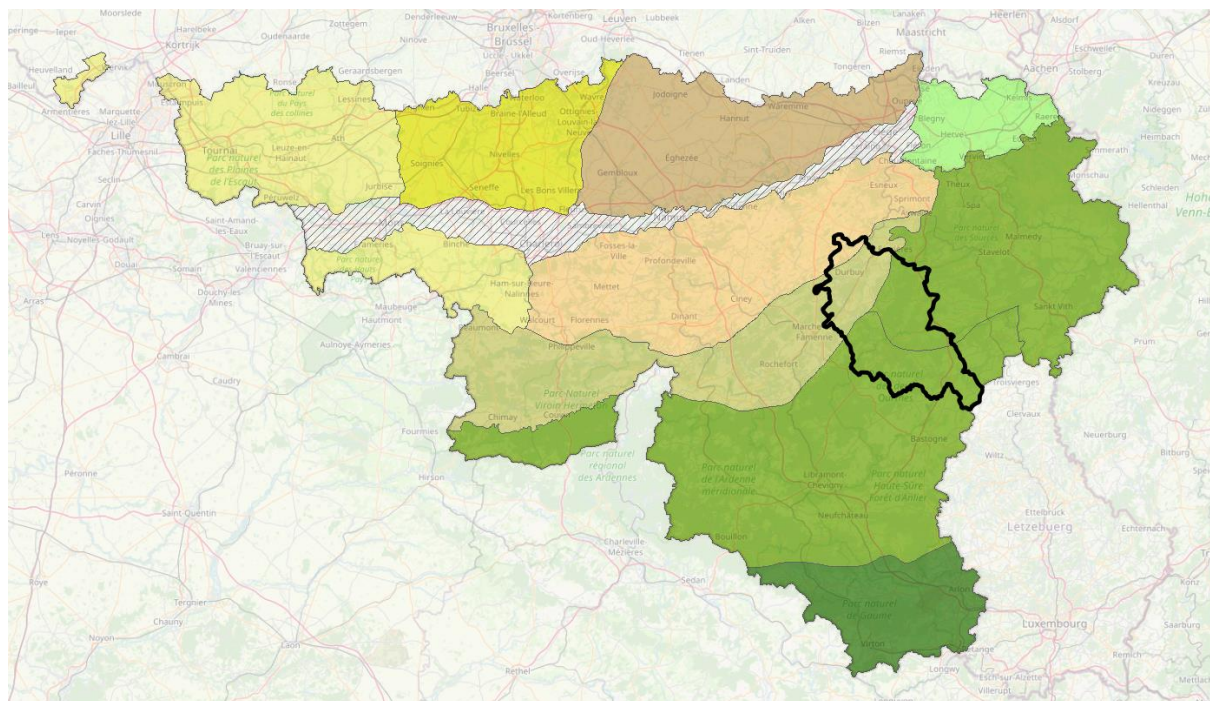


3.7 SYNTHÈSE

- Accessibilité routière aisée
- Mobilité en transports en commun plus complexe : trois gares SNCB « petites gares rurales » avec +/- 300 montées/jours, niveau d'accessibilité dans et vers le territoire en bus TEC très faible.
- 1 ménage privé sur 5 ne possède pas de voiture
- Des Communes et des acteurs tels que le GAL Pays de l'Ourthe très impliqués dans l'amélioration de la mobilité douce et la sécurisation des usagers
- Des services aux déplacements proposés par les Communes et/ou leur CPAS
- La mobilité qui est une préoccupation importante pour les habitants et notamment les questions des transports alternatifs.

5. CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

4.1 SITUATION AGROGEOGRAPHIQUE



Localisation du territoire dans les zones agrogéographiques - Source : WalOnMap

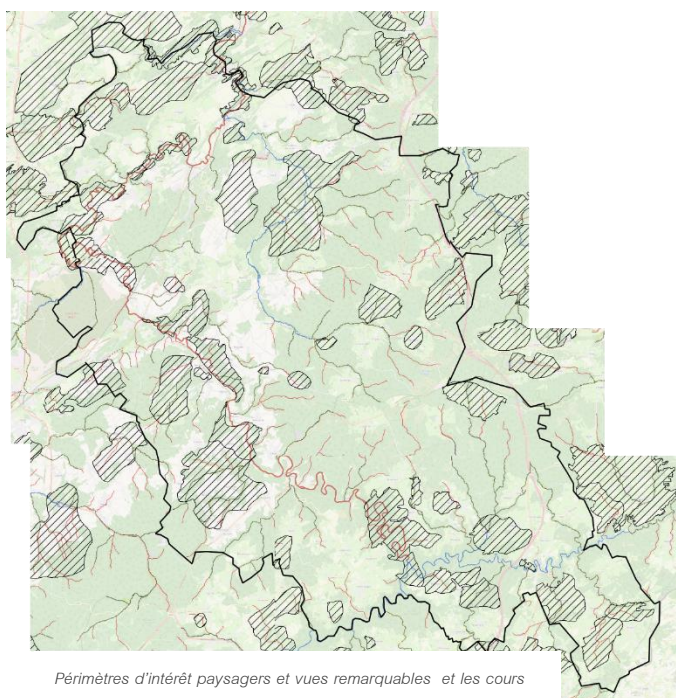
Comme la carte ci-dessus le montre, le territoire se situe sur deux grandes régions agrogéographiques :

- La Fagne-Famenne pour les communes de Durbuy (dont la partie nord est également située en Condroz), Hotton et une partie d'Erezée.
- L'Ardenne pour tout le reste du territoire

La Fagne-Famenne s'agence sous la forme d'une vaste dépression sillonnée par un abondant réseau de cours d'eau. Étiré entre plateau condruzien et massifs boisés de l'Ardenne, cet ensemble paysager propose un relief globalement calme, structuré par une alternance de bandes boisées et de prairies ponctuées de villages.

L'Ardenne apparaît sous la forme d'un large et haut plateau schisteux incisé par une multitude de vallées aux versants souvent profondément encaissés. Les plateaux agricoles, au doux modelé, et les étendues forestières, au relief plus découpé, caractérisent l'Ardenne centrale.

La cartographie de l'inventaire des périmètres d'intérêt paysager (PIP) et des points et lignes de vue remarquables (PLVR), réalisé par l'asbl ADESA, montre l'intérêt paysager du



Périmètres d'intérêt paysagers et vues remarquables et les cours d'eau non navigables - Source : WalOnMap- Carte Un Tour d'Avance

territoire et plus particulièrement les richesses paysagères de ses deux principales vallées que sont la Vallée de l'Ourthe et la Vallée de l'Aisne.

Effectivement, la vallée de l'Ourthe, confère au territoire une grande richesse paysagère, mais aussi naturelle avec la présence d'une faune et d'une flore typiques souvent rares.

On constate également que Durbuy Vieille ville est considéré comme un lieu ayant un réel intérêt paysager.

4.2 OCCUPATION DU SOL

92% du territoire du GAL est occupé par des superficies non bâties. Les terres agricoles, prairies et prés représentent 37,9% du territoire. Les bois et forêts en occupent 47,5%. Sur base de ces premières données, on constate que le caractère rural du territoire est évident.

Au niveau des superficies bâties, celles-ci occupent 3,8% du territoire. Ce sont les surfaces occupées par des habitations et fermes qui sont majoritaires (75% des superficies bâties). On remarque également que les fonctions industrielles sont peu présentes dans le territoire (0,2% de la superficie totale). En revanche, on voit que le territoire est occupé sur un total de 6km² par des commerces, services publics et services de loisirs...

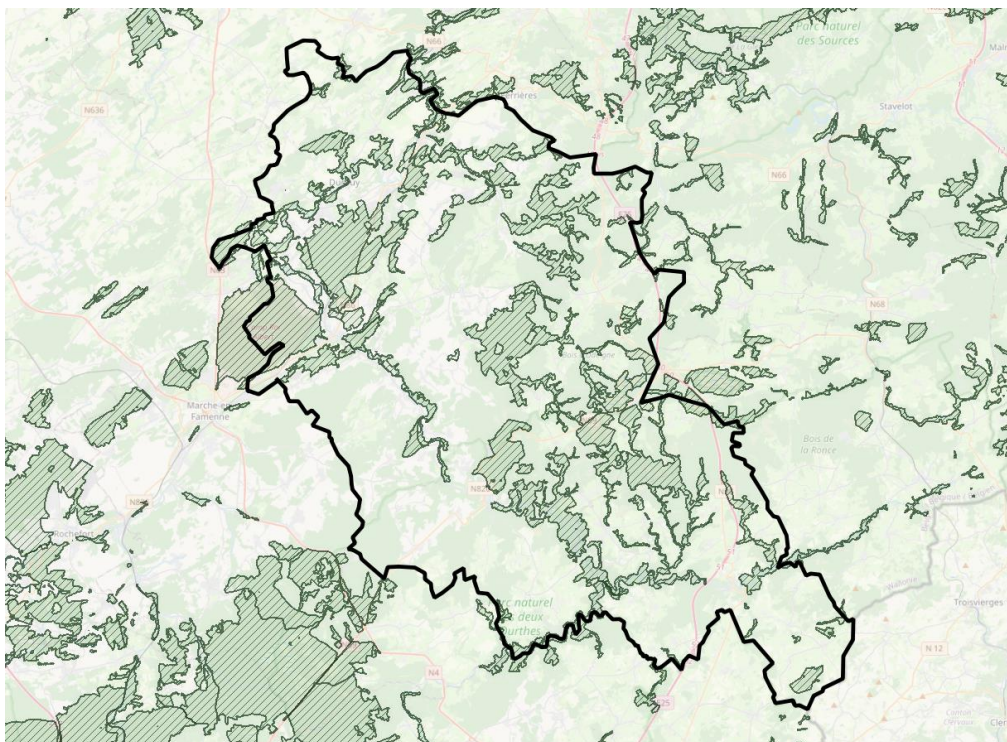
Territoire du GAL	Total en km²	% du territoire
Superficie totale	798,34	
Superficie des terres agricoles	174,19	21,8%
Superficie des pâtures et prés	128,75	16,1%
Superficie des forêts et terrains boisés	379,4	47,5%
Superficie des autres espaces non urbanisés	52,1	6,5%
Superficie des terrains résidentiels	22,69	2,8%
Superficie des terrains industriels	1,39	0,2%
Superficie des terrains de services et commerces	6,0	0,8%
Autres superficies bâties	0,3	0,0%
Superficie non-cadastrée	33,48	4,2%

Répartition des superficies 1/1/2022 - Source : Iweps

4.3 RESSOURCES NATURELLES

Comme les données viennent de le démontrer, l'environnement naturel tient une part largement majoritaire sur le territoire.

Selon les données de l'IWEPS, 31,08% du territoire a le statut Natura 2000. C'est la commune de Hotton qui est la plus couverte par ces zones : 45,4%. Rendeux est la moins concernée avec seulement 7,4%.



Zone nature 2000 - Source : WalOnMap – 1/300000ème

Le territoire compte également 146 Sites de Grand Intérêt Biologique et 47 sites protégés notamment via le statut de réserves naturelles.

4.4 EAU

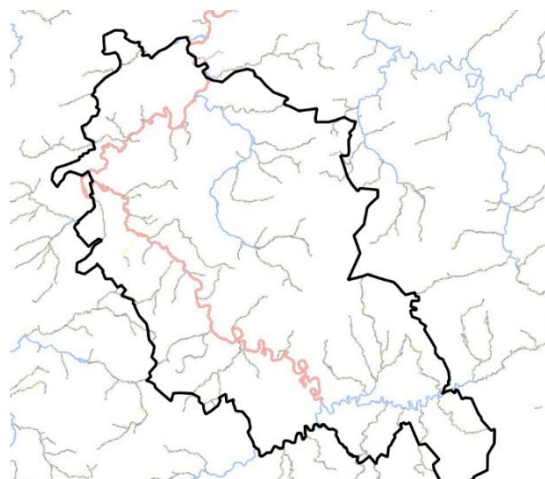
Comme la carte ci-contre le montre, le réseau hydrologique du territoire est développé et l'Ourthe et l'Aisne, les deux vallées principales du territoire, sont les fils conducteurs naturels majeurs du territoire.

Outre leur participation à la création des paysages vallonnés, l'Ourthe et l'Aisne sont également des espaces naturels de grande qualité où la faune et la flore trouvent les conditions idéales pour se développer.

Au niveau de l'eau en sous-sol, le territoire est bien pourvu en ressources d'eau souterraine mais toutes les nappes ne présentent pas des capacités d'exploitation intéressantes. Ces aquifères sont principalement des massifs rocheux dans lesquels l'eau remplit les vides.

Conscientes de l'importance de l'eau et de la nécessité de les préserver, les 7 Communes du territoire participent au Contrat de Rivière Ourthe. En adhérant au Contrat de rivière, chaque Commune s'engage à privilégier l'approche concertée pour toute problématique en relation avec l'eau.

Actif depuis 2011, le Contrat est un partenaire important pour le territoire afin de veiller à :



Cours d'eau non navigables- Source : WalOnMap-
Carte Un Tour d'Avance

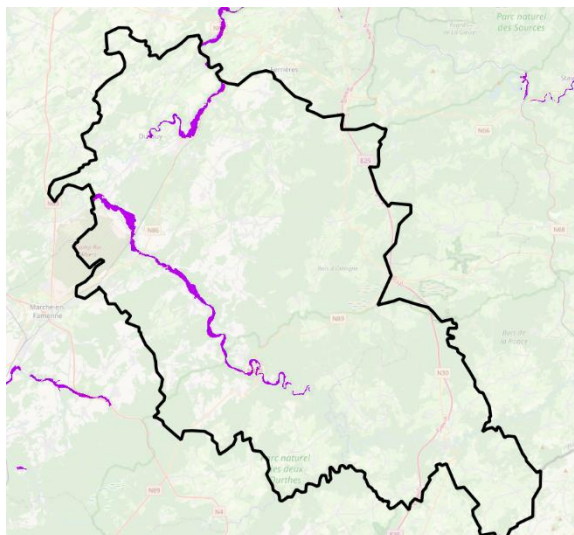
- Améliorer la qualité des eaux pour en garantir la multiplicité des usages ;
- Déterminer un ensemble de mesures afin de diminuer les dégâts dus aux phénomènes d'inondations ;
- Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel ;
- Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine culturel lié à l'eau ;
- Améliorer l'information et la concertation entre les différents usagers de la rivière.

Outre les actions menées dans le cadre du Contrat de Rivière, les Communes organisent d'autres actions pour préserver la qualité de l'eau telles que l'assainissement. Cependant, la faible densité de population et le faible degré d'égouttage des villages entraîne un classement de nombreux villages en zone d'assainissement autonome. Ceci concerne plus d'un habitant sur trois.

Malgré cela, l'eau reste une ressource fragile et fortement soumise aux changements climatiques.

Ainsi durant l'été 2022, la Commune de Durbuy a dû mettre en place un plan de restriction de consommation d'eau et la commune de Rendeux était sous surveillance.

L'Ourthe sort également régulièrement de son lit. En fonction des quantités et de la localisation des précipitations, plusieurs villages de la vallée peuvent subir une inondation de plus ou moins grande ampleur. Si les inondations sont principalement hivernales, les inondations de l'été 2021 n'ont pas épargnées le territoire. Quatre communes du territoire, Durbuy, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Rendeux, ont été reconnues en tant que territoires sinistrés de catégorie 2 (communes ayant une zone sinistrée peu étendue ou une zone étendue avec des dégâts importants, comptant des dizaines de familles à reloger, entre 100 et 500 logements impactés à des degrés divers, qui devront réaliser d'importants travaux de rénovation ponctuels sur certaines voiries ou dans les bâtiments publics et qui ont été amenées à évacuer une masse importante de déchets).



Cartographie des zones inondées en juillet 2021- Source : WalOnMap- Carte Un Tour d'Avance

4.5 FORET

Les bois et forêts occupent donc 47,5% du territoire. La situation est assez variable en fonction des caractéristiques agrogéographiques. Ainsi, le nord du territoire dispose de davantage de terres agricoles et prairies. Ainsi, 65% de ces superficies du territoire se trouvent sur les communes de Durbuy et Hotton.

La forêt est donc plus présente dans la partie ardennaise du territoire. Manhay, Houffalize et La Roche-en-Ardenne représentent plus de 61,8% des superficies forestières du territoire. On y retrouve d'importants massifs tels que le Plateau des Tailles ou encore le Bois Saint-Jean.

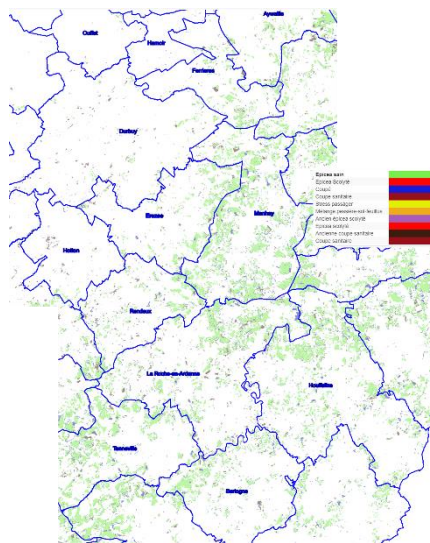
Le taux de boisement est de 53% contre 33% en Wallonie. La forêt est composée à 51% de résineux et de 32% de feuillus.

Au niveau de l'état sanitaire de la pessière en 2022, celui-ci est globalement sain.

La répartition entre propriétaires privés (57%) et publics (43%) (communes, région...) est relativement équilibrée, tout comme à l'échelon régional.

On constate que 92% des propriétés privées concernent des surfaces de moins de 5 ha. Seulement 3% sont des propriétés de plus de 15 ha.

A l'exception de Rendeux, toutes les propriétés forestières communales sont certifiées PEFC¹.

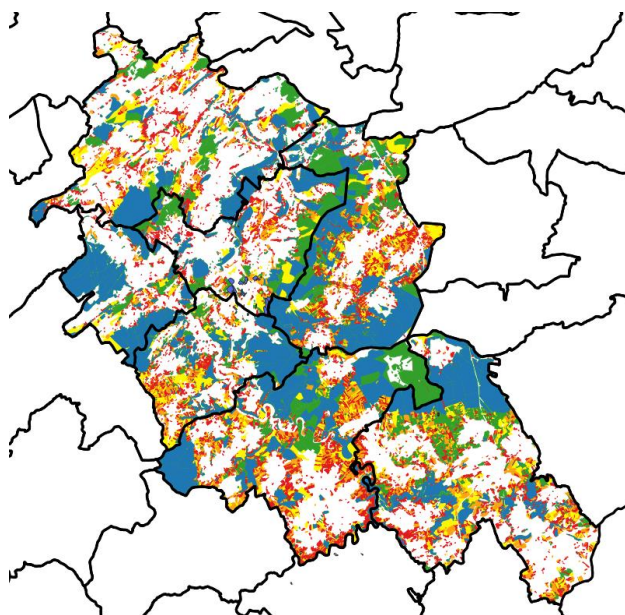


Etat sanitaire - Source : <https://forestimator.gembloux.ulg.ac.be/cartographie>

Classes de surface de propriété (Forêt privée) :

- < 5ha
- 5 - 15 ha
- 15 - 50 ha
- > 50 ha

En bleu : forêts publiques



Répartition des propriétés forestières © CAPFP-OEWB 2022 (données source 2018)

¹ PEFC est le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières. Moyennant le respect d'un cahier des charges par le propriétaire, les forêts peuvent être certifiées.

4.6 HABITAT ET PATRIMOINE BATI

Frontière entre les régions de la Famenne et de l'Ardenne, traversée par une bande calcaire, le territoire voit son bâti épouser la nature des lieux. La grande majorité des villages présentent des caractéristiques typiques et témoignent de logiques d'implantation guidées par les composantes physiques du territoire. Richesse et diversité en sont les témoins. On peut différencier deux types principaux d'habitat : la pierre calcaire dans la région famenienne, le schiste et le grès dans la partie ardennaise.

Le petit patrimoine populaire wallon y est aussi largement représenté ainsi que le patrimoine lié à l'eau : moulins, fontaines, sources aménagées...

Cette richesse doit toutefois composer avec un développement urbanistique soutenu, et parfois en rupture avec la typologie locale : rupture dans les alignements, étirement des noyaux villageois, formes et pentes de toitures, couleurs des matériaux, gabarits assez hétérogènes....

En termes de logement, la structure dominante reste la maison 4 façades. En 2021, elle représente 51% des logements du territoire. Au fil des années, l'offre d'immeubles à appartements a évolué. Si en 2001, elle représentait 1,3% de l'offre totale de logement, elle atteint 7,4% en 2021.

C'est dans les communes de Durbuy, Hotton et Houffalize que ce type d'offre a le plus augmenté. Elle représente notamment 15,4% de l'offre totale de Hotton. On remarque que la création d'appartements impacte souvent le bâti traditionnel notamment via les projets menés dans d'anciennes fermes ou de gros bâtis où la traditionnelle cellule unifamiliale est fractionnée en de multiples. Entre 2010 et 2021, le prix médian moyen pour toutes les maisons (hors appartements) dans les 7 communes du territoire était de 180.642 euros. C'est la commune de Manhay qui est la plus chère avec un prix médian de 235.000 €. Le prix médian le plus bas est à Rendeux avec 133.500 €. Au cours des 10 dernières années, le prix médian dans le territoire a progressé de 42.000 €, soit 31%. Les plus fortes progressions ont été enregistrées à Manhay avec une hausse de 87% et à La Roche avec une progression de 45%.

Par ailleurs, un aspect important lié au caractère traditionnel du bâti local est la consommation énergétique des biens. Le chauffage des bâtiments représente 40% de la consommation d'énergie de l'UE et 36% du CO2 produits. Dans le territoire, 69,23% des habitations datant d'avant 1981 sont peu ou mal isolées, la rénovation énergétique du bâti doit être considérée comme une priorité.

Promouvoir la mise en œuvre des objectifs de performance énergétique et d'intégration des énergies renouvelables dans le bâti patrimonial, qu'il soit classé ou non, est primordiale. Toutefois, il est nécessaire de tenir compte des caractéristiques patrimoniales de l'habitat rural traditionnel qui joue un rôle important dans la dynamique des territoires. Sa sauvegarde participe grandement à la qualité du cadre de vie et l'attractivité des villes et des villages.

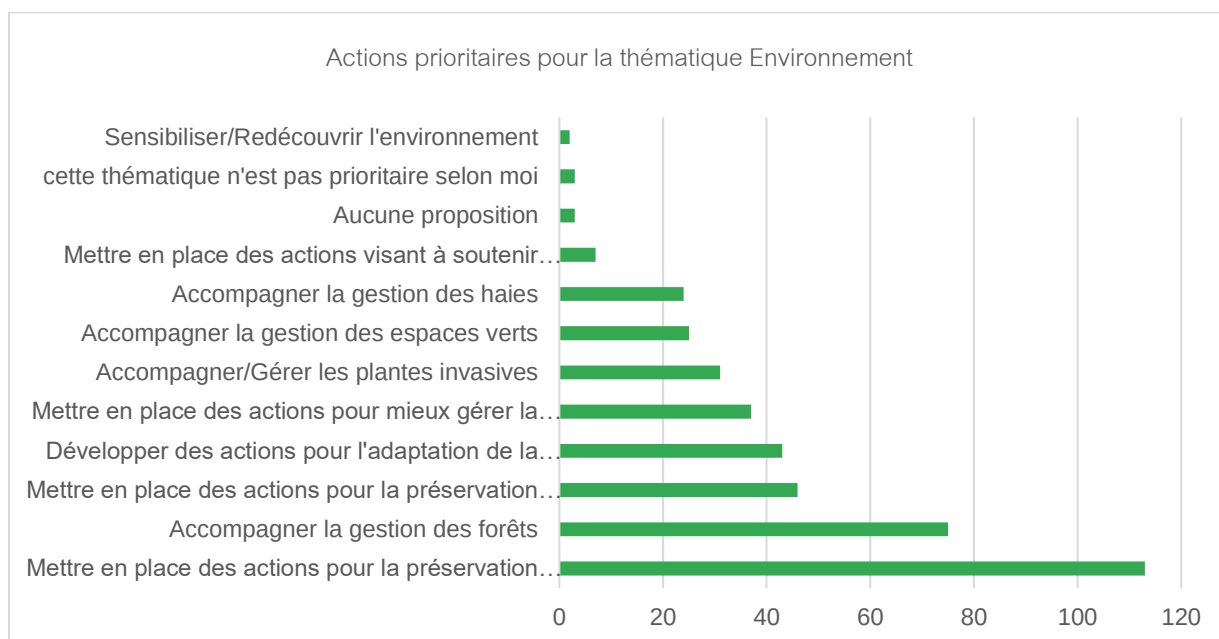
Cette attractivité se reflète par ailleurs dans le nombre toujours très important de secondes résidences et de logements touristiques.

4.7 PERCEPTION DES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

L'environnement est la deuxième thématique citée par les sondés à la question « quelles sont les 4 thématiques prioritaires pour vous à développer ces 5 prochaines années ? ».

Les actions prioritaires pour les sondés sont :

- La préservation de la biodiversité (54%)
- La gestion des forêts (36%)
- La préservation des paysages (22%)
- L'adaptation de la flore aux changements climatiques (20%)



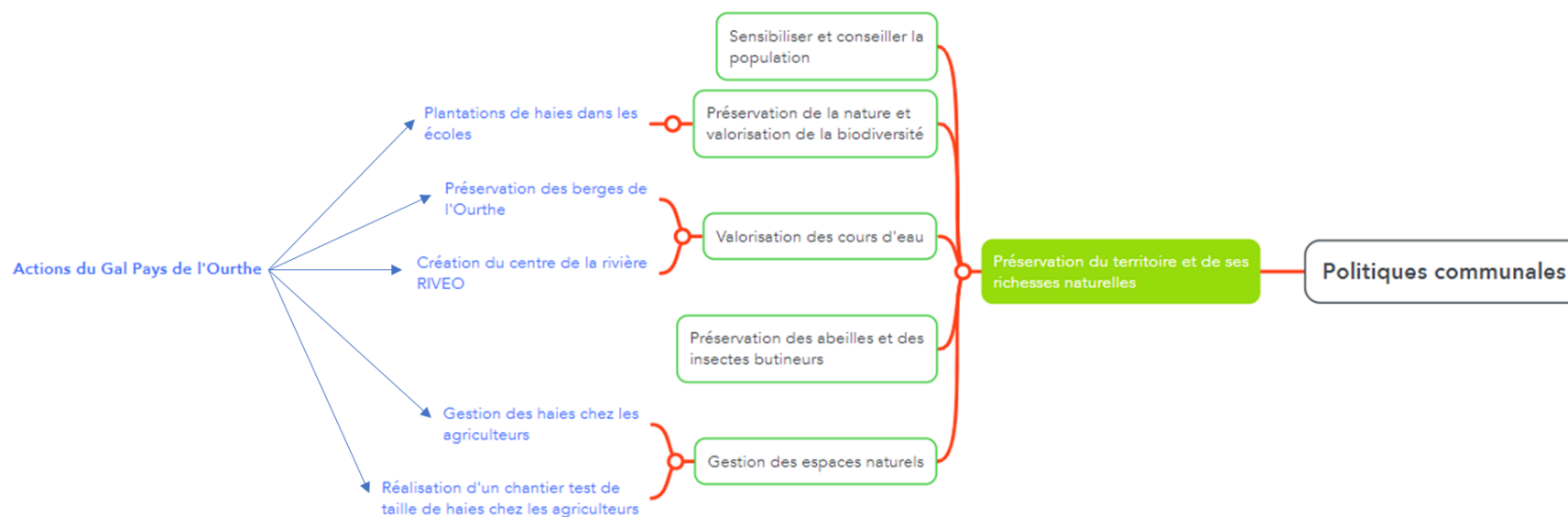
4.8 POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES

Conscientes qu'il est indispensable de veiller à la valorisation du territoire, du cadre de vie, des ressources naturelles et patrimoniales, les Communes participent et mènent de nombreux projets et actions. Au niveau des politiques communales et transcommunales, on soulignera plus particulièrement :

Outils	Objectifs	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
Le Géopark Famenne- Ardenne	- La mise en valeur, la protection et la conservation de l'héritage géologique du Géopark - Le soutien, le développement et la promotion de toutes les activités liées aux secteurs patrimoniaux, naturels, culturels et touristiques ; - L'accueil, l'éducation et l'information du public ; - La recherche scientifique ; - La démonstration de l'importance internationale du patrimoine géologique et touristique avec comme principal objectif d'explorer, de développer et de célébrer les liens entre cet héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel La réflexion sur des outils complémentaires à l'aménagement du territoire.							
Parc Naturel des Deux Ourthes :	- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ; - Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire ; - Encourager le développement durable ; - Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.							
Contrat Rivière Ourthe	- Améliorer la qualité des eaux pour en garantir la multiplicité des usages ; - Déterminer un ensemble de mesures afin de diminuer les dégâts dus aux phénomènes d'inondations ; - Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel ; - Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine culturel lié à l'eau ; - Améliorer l'information et la concertation entre les différents usagers de la rivière.							

Outils	Objectifs	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
Plan Maya	■ Réaliser des plantations mellifères et des semis de pelouse et/ou prairie fleuries ; ■ À sensibiliser les enfants et les adultes sur la thématique des pollinisateurs ; ■ À adopter un plan de désherbage ; ■ À enrichir le fleurissement de la commune ; ■ À mettre en œuvre une convention Bords de route fauchage tardif avec exportation ; ■ À mettre en œuvre la gestion différenciée sur les Espaces verts et dans les cimetières communaux ; ■ À renforcer la sensibilisation des citoyens par la création d'un village de l'abeille.							
Fauchage tardif	■ Soutenir la biodiversité							
Gestion différenciée	La gestion différenciée permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de pesticides,							
Conseiller en environnement	Promouvoir et de faire respecter les principes du développement durable par le plus grand nombre d'acteurs possibles. Sa vocation est d'assurer au maximum la prise en compte de la protection de l'environnement et des ressources naturelles (air, eau, sols, faune, flore, etc.) et d'intégrer les activités humaines dans une perspective de développement durable.							
PCDN	Organiser de façon durable la prise en compte de la nature sur leur territoire en intégrant le développement économique et social.							

La préservation du cadre naturel est inscrite dans les politiques locales. Au cours de périodes de programmation précédents, le GAL a également permis de soutenir les actions communales et transcommunales.



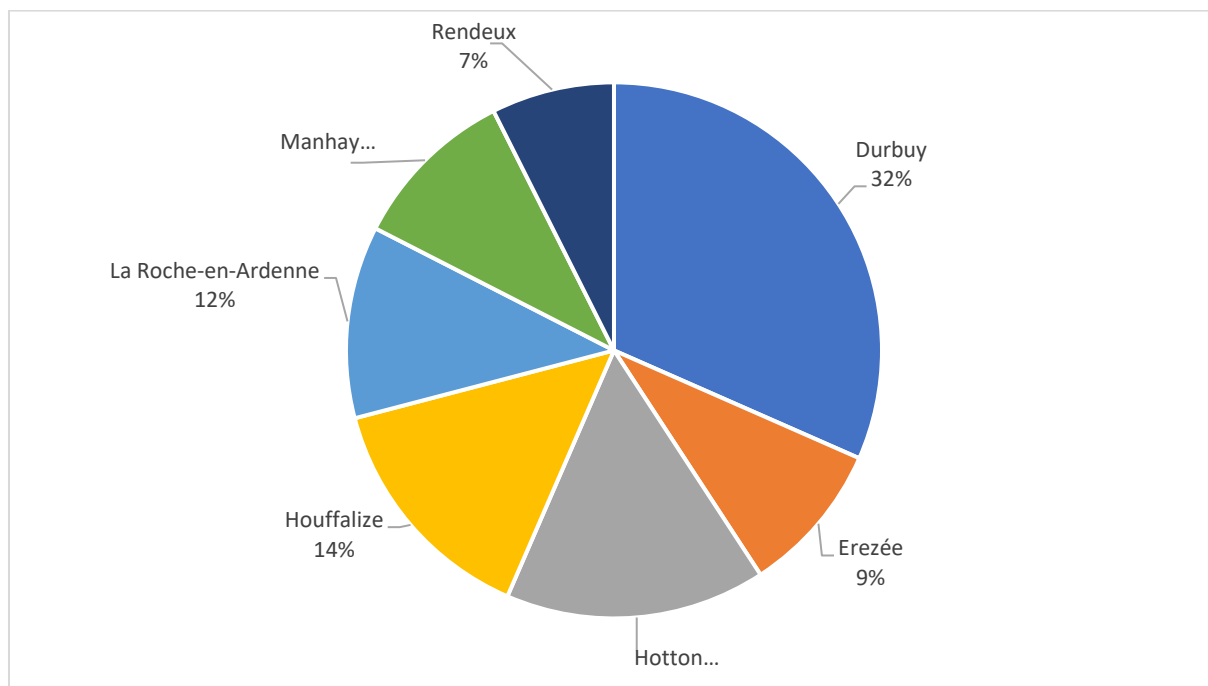
4.9 SYNTHÈSE

- Territoire situé en Fagne-Famenne (Durbuy, Hotton et une partie d'Erezée) et Ardenne.
- Grande richesse paysagère notamment dans ses deux vallées : Vallée de l'Ourthe et Vallée de l'Aisne.
- 92% du territoire est non bâti, 37,9% en terres agricoles, 47,5% en forêt.
- 3,8% du territoire est bâti. 75% de ces surfaces ont une fonction de logement et de fermes.
- 31,08% du territoire en zone Natura 2000.
- 146 Sites de Grand Intérêt Biologique et 47 sites protégés.
- Importance des ressources naturelles : Vallée de l'Ourthe et Vallée de l'Aisne : fil conducteur, constructeur du paysage, biodiversité...
- Ressource « eau » fragile et soumise de manière importante aux aléas de la météo et de ses changements liés au réchauffement climatique : sécheresse, inondations.
- Toutes les Communes participent activement au Contrat Rivière Ourthe.
- Présence importante de la forêt surtout dans le sud du territoire (61,8% des superficies forestières sont sur Manhay, Houffalize et La Roche-en-Ardenne).
- La forêt est composée à 51% de résineux et de 32% de feuillus.
- Un petit patrimoine bâti bien présent.
- Le développement du bâti et du logement, avec une prédominance des maisons 4 façades.
- Le prix médian de vente qui augmente de plus de 31% dans le territoire au cours de ces dernières années.
- Des habitants qui souhaitent que la préservation de la biodiversité et la gestion de la forêt soient des priorités pour le territoire.
- Des Communes qui s'inscrivent dans des programmes transcommunaux de valorisation du patrimoine naturel et mettent en place des politiques communales destinées à préserver la biodiversité.

6. POPULATION

5.1 REPARTITION DES HABITANTS PAR COMMUNE

Le territoire compte au 1/1/2022, 36.297 habitants. Parmi les 7 communes du territoire, Durbuy est celle qui regroupe le plus d'habitants- 32% de la population totale du territoire du GAL. La plus petite commune est Rendeux avec 2.693 habitants (7% du total du territoire).



Répartition de la population par commune au 1/1/2022 - Source : Iweps

5.2 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au cours des 20 dernières années, toutes les communes ont vu leur nombre d'habitants progresser. Ainsi, entre 2000 et 2022, le territoire du GAL a vu sa population croître de 16,1% soit 5.036 habitants.

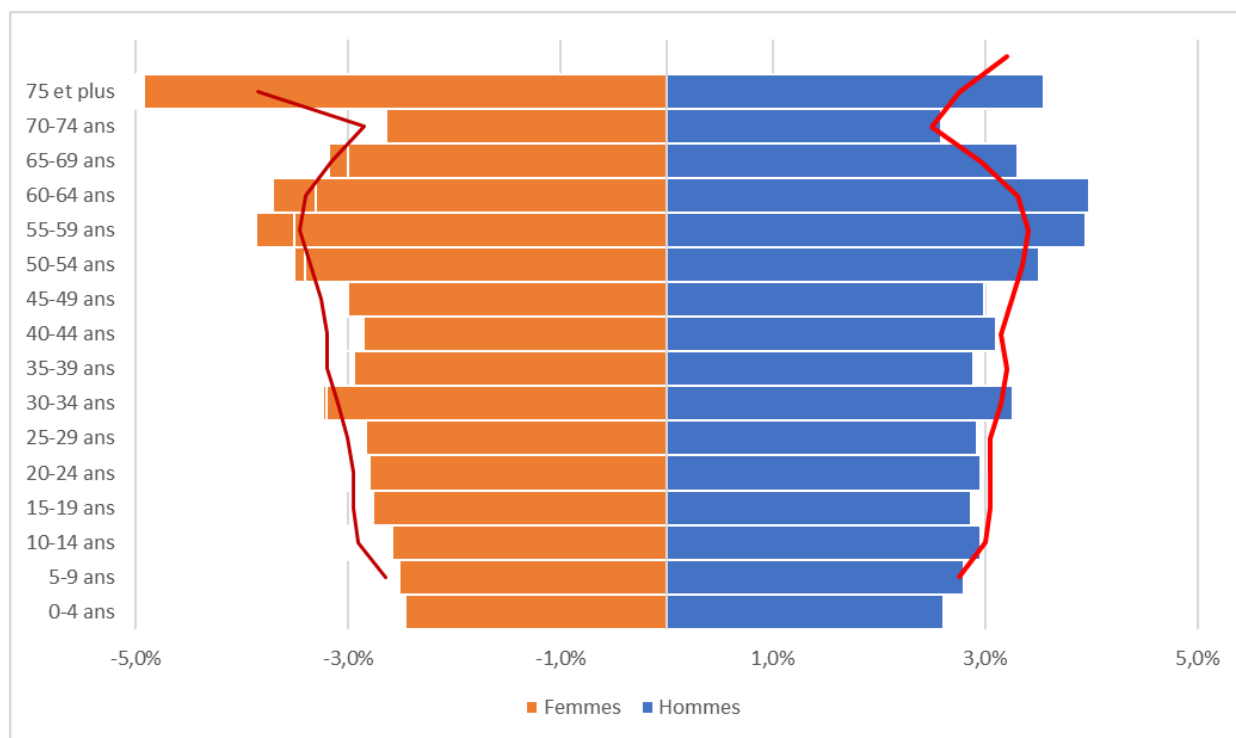
Avec un solde naturel moyen (en 2021) de 3,57/1000 hab et un solde migratoire de 6,6/1000 habitants, il apparaît que la croissance démographique résulte principalement de l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire.

Selon les perspectives de population en 2035, cette tendance au développement démographique devrait se ralentir mais de manière différente selon les communes du territoire. Ainsi, les communes comme Durbuy, Erezée devraient connaître une décroissance, tandis que d'autres telles que Hotton, Houffalize et La Roche-en-Ardenne verront leur population augmenter très faiblement alors que Manhay et Rendeux connaîtront encore des croissances assez fortes. Ainsi, entre 2020 et 2035, la progression de la population sur le territoire ne serait que de 1.069 personnes soit un peu moins de 3%.

5.3 PYRAMIDE DES AGES

Au niveau de la répartition de la population par classe d'âges, la pyramide des âges de 2022 nous montre que le territoire du GAL a un profil qui s'inverse : la base de la pyramide est plus étroite que son sommet. La population plus âgée est donc plus présente

dans la population. Ce qui implique pour les territoires ruraux de repenser leurs services mais également l'accès à ceux-ci. On remarque également que les classes d'âges représentant la jeune population active (20-49 ans) sont plus faibles dans le territoire que la moyenne en Wallonie (courbes rouges). Une tendance à quitter le territoire pour trouver un travail et un logement après les études secondaires ou supérieures est une tendance effectivement constatée dans les territoires ruraux et plus particulièrement ceux du sud de la Wallonie (accès, éloignement des grands pôles d'emplois...).



Répartition de la population par classe d'âges au 1/1/2022 - Source : Iweeps

En 2022, l'âge moyen des habitants du territoire est de 42,7 ans, contre 40,7 en Province du Luxembourg et 41,7 en Wallonie. En 2000, il était de 39,1 ans, soit une progression de 3,6 ans en 20 ans.

L'évolution de l'indice de vieillissement² nous confirme la tendance : les 65 ans et plus sont de plus en plus présents dans la structure démographique. L'indice est de 91,9 en 2022 contre 69,3 en 2000.

5.4 DENSITE DE POPULATION

Avec une densité moyenne de 45,5 hab/km², il est confirmé que le territoire a incontestablement un caractère rural. Depuis 2000, la densité a progressé de 3,4 hab/km².

Cette faible densité est notamment liée aux caractéristiques physiques du territoire (relief, grandes superficies non urbanisables). Si ces éléments sont des atouts en matière de préservation du territoire, ils peuvent également être perçus comme des freins au développement économique ou culturel,...du territoire.

² L'indice de vieillissement : L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

5.5 TYPOLOGIE DES MENAGES

Autre tendance forte au niveau de la population, l'évolution de la typologie des ménages privés. Ainsi, depuis 1992, la taille moyenne de ces ménages est passée de 2,65 personnes à 2,23 personnes, soit une diminution de 15%.

Si les couples avec ou sans enfants restent majoritaires, on observe une augmentation très forte des personnes vivant seules. Si en 1992, elles représentaient 12,8% des ménages, en 2022, elles représentent 20,9%, soit une progression de 64%.

Il en est de même pour les ménages monoparentaux qui sont passés de 21,9% des ménages en 1992 à 24,6% en 2022, soit une augmentation de 12%.

La notion de « famille » et de « ménage » évolue et avec elle, les besoins de la population au niveau de logements, de services...

5.6 NIVEAU DE VIE

Le revenu moyen par habitant du territoire est assez faible et en dessous des moyennes provinciale et régionale. Ainsi, il était de 17.390 € en 2019 dans le territoire, contre 17.949 en Wallonie et 18.662 € en Province de Luxembourg.

Si on veut avoir une vision plus fine de la situation économique des habitants, il est intéressant de prendre en compte le coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration. Plus le coefficient interquartile est élevé, plus le degré d'inégalité de revenu est élevé. Ainsi, en 2019, le coefficient était de 97 sur le territoire. Seule la commune de Manhay a un taux supérieur à 100 (107). Cela signifie que le degré d'inégalité reste encore faible. On constate même que, contrairement à d'autres territoires, la situation n'a pas évolué depuis 2001, puisque le taux moyen était déjà de 97.

5.7 VIE LOCALE

L'identité culturelle constitue le fondement du territoire et alimente intimement le potentiel de développement.

Le territoire compte un très grand nombre d'associations dans des secteurs très variés. Ainsi, on en dénombre plus de 300 !

Les agendas culturels, associatifs, locaux sont donc bien chargés.

Parmi les structures actives sur le territoire, on peut citer

- Maison de la Culture Famenne – Ardenne qui couvre Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Manhay, Rendeux
- Centre de Rencontre et d'Hébergement CIRAC (Marcourt)
- Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « l'Atelier » à Barvaux
- Miroir Vagabond – CEC + Convention Éducation Permanente – Jeunesse et OISP (Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle)
- Centres culturels locaux (Durbuy et Hotton)
- A.S.B.L. Lire au fil de l'Ourthe qui propose une bibliothèque à La Roche-en-Ardenne et un centre de documentation régional à Rendeux
- Espace ludothèque à La Roche-en-Ardenne
- Le centre de documentation de l'Ourthe moyenne gère une collection de journaux, revues et ouvrages.
- Centre de documentation de l'Ourthe moyenne « Lire au fil de l'Ourthe » (Durbuy, Hotton, Rendeux, La Roche)
- Bibliothèques et ludothèques locales (Durbuy et Hotton)
- Cercle Historique de Durbuy

Afin de soutenir la vie associative et locale, les Communes veillent à proposer des salles et des espaces publics adaptés. Le PCDR est notamment un outil utilisé par les Communes afin d'améliorer cette offre en rénovant les salles et en aménageant les places publiques.

Au niveau des offres d'activités, on remarque que les Communes veillent à proposer une offre extrascolaire de qualité (mercredi après-midi, vacances scolaires) et à développer une offre d'activités pour les aînés. En revanche, l'offre pour les adolescents est parfois plus faible.

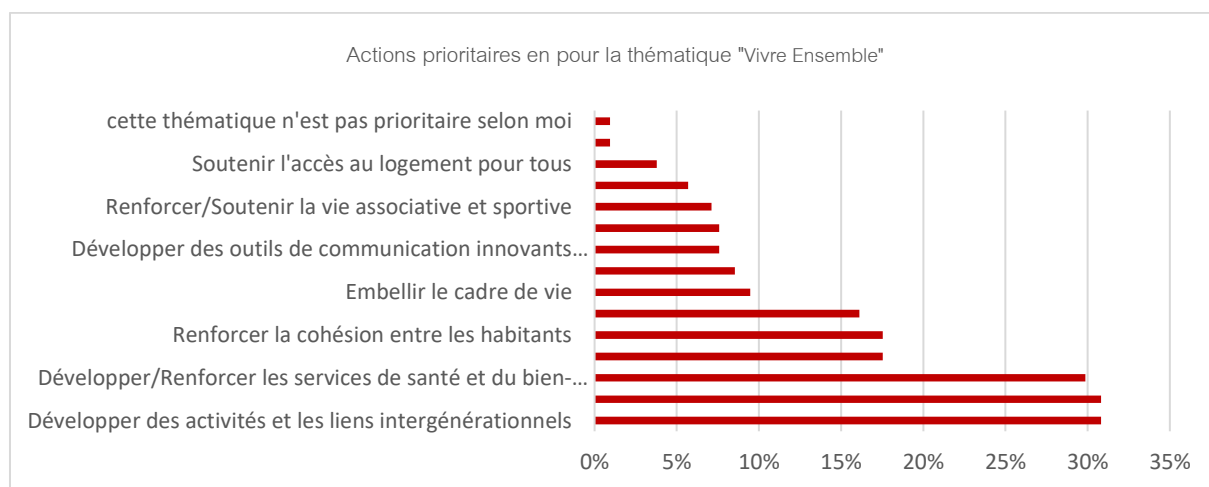
Lors des consultations de la population (notamment dans le cadre des PCDR), les difficultés pour maintenir une vie locale forte sont souvent mises en avant : diminution du nombre de bénévoles, difficultés d'impliquer les nouveaux habitants, manque de connexion entre les générations...

5.8 PERCEPTION DES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Les personnes qui ont participé au sondage place le « vivre ensemble » en 5^{ème} position de leurs priorités et la culture et le folklore en avant dernière position.

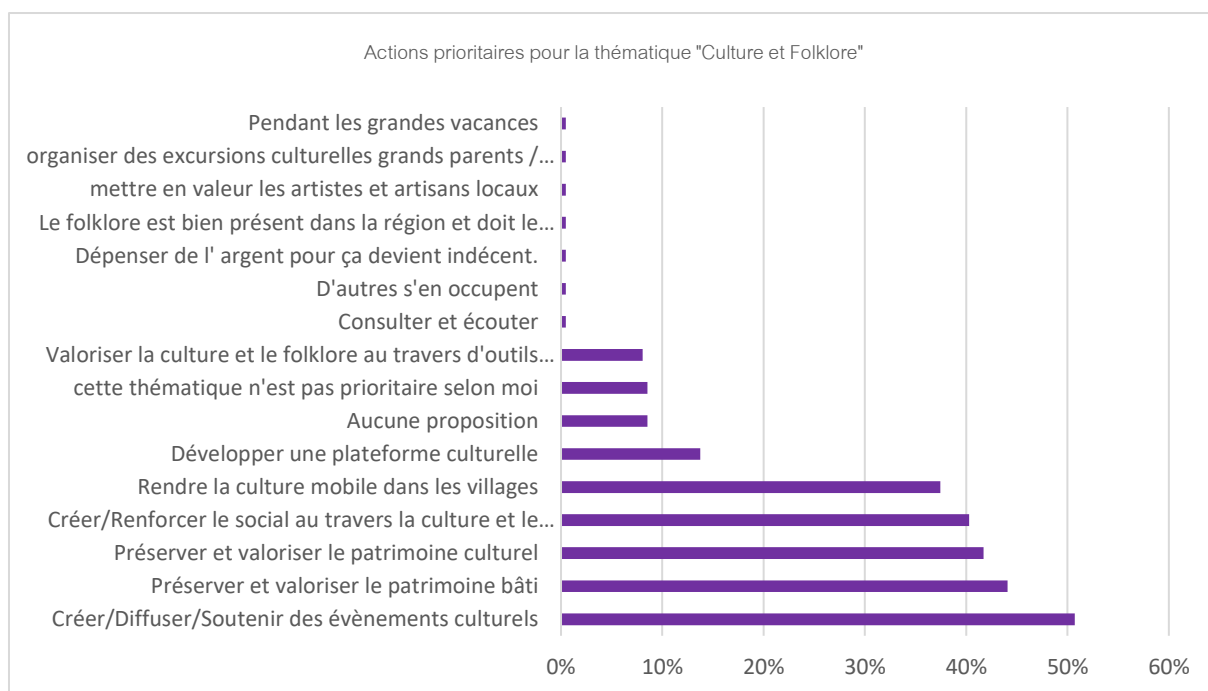
Au niveau du vivre ensemble, les actions prioritaires pour les sondés sont :

- Les liens intergénérationnels (31%)
- Nouveaux services à la population de proximité (31%)
- Les services de santé et du bien-être (30%)



Les actions prioritaires pour les sondés au niveau du sujet « culture et folklore » sont :

- La création, la diffusion et le soutien des événements culturels (51%)
- Le patrimoine bâti (44%)
- Le patrimoine culturel (42%)
- Le social au travers la culture et le folklore (40%)
- La culture mobile dans les villages (37%)



4.10 POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES

Au niveau communal, les outils principaux sont les suivants :

Outils	Objectifs	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
PCS	■ Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux e ■ Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.							
Plan Habitat permanent	■							



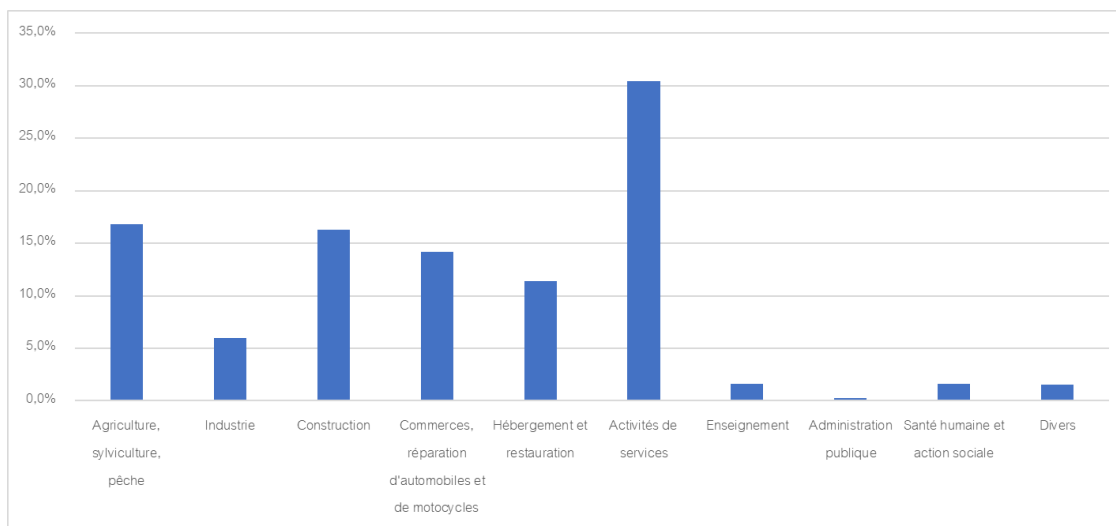
4.11 SYNTHÈSE

- 36.297 habitants au 1^{er} janvier 2022.
- Durbuy est la commune la plus peuplée du territoire (32%).
- Croissance démographique de 16% entre 2000 et 2022.
- Evolution démographique résultant principalement de l'installation de nouveaux habitants sur le territoire.
- Croissance qui devrait se ralentir selon les prévisions démographiques.
- Tendance au vieillissement de la population.
- Faible densité de population avec une moyenne de 45,5 hab/km².
- De plus en plus de personnes qui vivent seules et de familles monoparentales.
- Revenu moyen assez faible par rapport aux moyennes régionales et provinciales.
- Degré d'inégalité économique faible et qui reste stable.
- Vie locale très dense.
- Le vivre ensemble qui est seulement la 5^{ème} priorité des personnes ayant participé au sondage.
- Les liens intergénérationnels qui sont trop faibles selon les citoyens.

7. ECONOMIE

6.1 ENTREPRISES

3.773 entreprises étaient présentes sur le territoire en 2020. Au cours des 5 dernières années, le nombre d'entreprises a progressé de 16,4% sur le territoire (531 entreprises supplémentaires). La plus forte progression a été enregistrée à Hotton (+32,9%).



Répartition des entreprises selon les secteurs d'activité - Source : CAPRU

Parmi les secteurs d'activités les plus présents, on peut citer :

- Les services qui représentent 679 entreprises actives dans les services administratifs, les finances, l'immobilier, les assurances et autres services spécialisés, scientifiques et techniques.
- L'agriculture qui avec 617 entreprises représente 16,8% des entreprises totales
- La construction qui occupe 16,3% des entreprises, soit 599 établissements.
- Les commerces qui sont au nombre de 520 (14,2% des entreprises)
- Les hébergements et la restauration qui représentent 417 entreprises pour 11,4% des entreprises.

Les 7 communes du territoire proposent des zones de parcs d'activités économique qui permettent d'accueillir les entreprises :

Commune	Parc d'activités économique	Nombre d'entreprises
Durbuy	Barvaux	17
Erezée	Briscol	1
Hotton	Bourdon	En cours de développement
	Melreux	8
Houffalize	Les Cheras	7
La Roche-en-Ardenne	Vecmont	7
	Warempage	8
Tenneville/La Roche	Tenneville	4

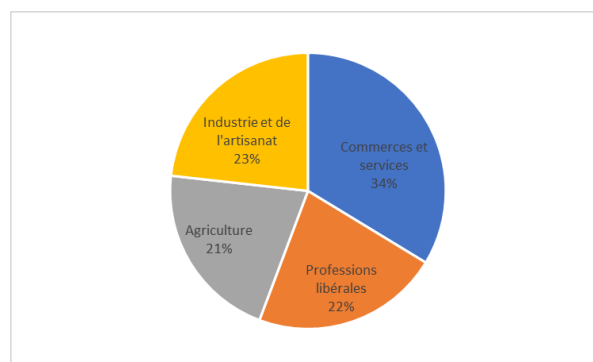
Manhay	Dochamps	4
	Vaux-Chavanne	23
Total		79

6.2 EMPLOIS

Si on regarde le nombre d'entreprises qui occupent au moins 1 salarié, on constate que celui-ci est de 1002. Ainsi, seulement 26,6% des entreprises génèrent de l'emploi salarié. Les autres sont donc des entreprises occupant un ou plusieurs indépendants.

Effectivement, 4.614 indépendants sont déclarés sur le territoire. 18,7% de la population active travaille sous le statut d'indépendant. Ce sont les commerces et services qui regroupent la plus grande part des indépendants (33%), suivis de l'industrie et de l'artisanat (20%).

L'agriculture rassemble 20,7% des indépendants soit l'équivalent de 958 personnes.

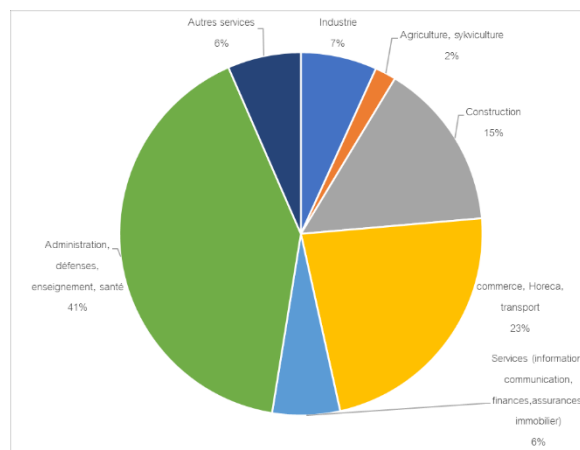


Répartition des indépendants selon les secteurs d'activité - Source : IWEPS

Les 1002 entreprises qui occupent au moins 1 salarié représentent un total de 6700 postes salariés proposés sur le territoire, soit une moyenne de 6,7 postes par entreprises. Le secteur économique est donc composé de PME.

40,9% des salariés sont enregistrés dans le secteur public (administration, défense, enseignement, santé). La seconde filière est celle des commerces, HoReCa et transport.

La vocation touristique du territoire se marque bien dans les statistiques d'emploi avec une forte présence des secteurs liés aux activités de loisirs (hébergements, restaurants, commerces...).



Répartition des emplois salariés selon les secteurs d'activité - Source : IWEPS

6.3 TAUX D'EMPLOI, D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE

Les données de 2019 relatives au taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage nous permettent d'avoir une vision de la situation socio-économique du territoire. On constate que les trois indicateurs sont largement meilleurs dans le territoire qu'en Wallonie. 65% des personnes en âge de travailler ont un emploi (taux d'emploi), le taux d'activité nous montre un pourcentage important de personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail (personnes occupées ou non) et le taux de chômage démontre que la proportion de personnes (dans la population active) qui est sans emploi est plus faible qu'en Wallonie. Si le taux de chômage des moins de 25 ans reste très élevé (19,76%), il est néanmoins bien inférieur à la moyenne wallonne de

27,7% et celle de la Province du Luxembourg de 20,5%. En moyenne, le demandeur d'emploi de la province est plus jeune, d'un niveau d'étude plus élevé et d'une durée d'inoccupation plus courte que son homologue wallon.

Territoire	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Durbuy	74,90%	61,90%	10,50%
Erezée	75,30%	62,90%	8,80%
Hotton	72,00%	65,10%	9,40%
Houffalize	78,80%	66,90%	8,50%
La Roche-en-Ardenne	77,40%	65,30%	9,80%
Manhay	76,00%	68,70%	7,50%
Rendeux	71,80%	67,20%	9,10%
GAL Pays de l'Ourthe	75,17%	65,43%	9,09%
Wallonie	70,90%	59,90%	12,60%

Si les comparaisons avec les moyennes régionales sont plutôt favorables, nous constatons une réelle différence entre les communes. Ainsi, Houffalize et Manhay ont une situation plus favorable que les autres communes. Un des facteurs discriminants pourrait être la proximité de la E25 et l'accès potentiel à l'emploi dans les centres urbains à proximité (Liège et Grand-Duché).

Pour connaître l'attractivité économique du territoire, il est intéressant également de se pencher sur le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler dans le territoire.

En 2020, ce ratio était de 47,11 %. Cela signifie que le nombre de postes salariés proposés sur le territoire est très faible par rapport à la population en âge de travailler. En Wallonie, le ratio est de 59,4% et de 56% en Province de Luxembourg.

Les habitants sont donc contraints de quitter leur commune pour travailler. Les principaux pôles d'emplois pour le territoire sont :

- Marche-en-Famenne : 29,7% des habitants qui quittent leur commune pour travailler vont à Marche
- Liège : 14,2%
- Bastogne : 11,7

On notera que les communes de Durbuy, Hotton, Erezée, Rendeux et La Roche-en-Ardenne sont plus naturellement tournées vers Marche-en-Famenne, Manhay vers Liège et Houffalize vers Bastogne et Arlon.

Selon l'observatoire de la Province du Luxembourg, le top 10 des opportunités d'emploi sont :

1. Personnel du gros œuvre et des travaux publics
2. Personnel des services aux personnes
3. Professionnels des soins paramédicaux
4. Personnel de la restauration
5. Professionnels de la formation initiale
6. Personnel des services administratifs
7. Personnel d'entretien, maintenance
8. Cadres de la gestion commerciale
9. Personnel des services aux entreprises et aux collectivités

10. Professionnels de l'intervention sociale et culturelle

Nous pouvons constater que ces demandes correspondent relativement aux secteurs d'activités prédominants dans les communes du GAL. Pour mieux comprendre les freins au développement de l'emploi local, on peut notamment prendre en compte les éléments issus du rapport d'activité 2021 de l'association Chapitre XII Integra+, active dans la réinsertion et l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur les communes du GAL (hormis Houffalize).

L'association constate que :

- Les communes/CPAS partenaires ont des taux de DE et/ou bénéficiaires du RIS qui se situent au-dessus des médianes régionales ;
- Des publics qui cumulent de nombreuses difficultés avec une recrudescence de difficultés de santé mentale liées aux situations de crise ;
- Des secteurs économiques bousculés/en mutation qui ont du mal à recruter face à des demandeurs d'emplois qui n'ont pas les profils ou les compétences techniques ou sociales (SoftSkills) pour y répondre d'emblée ;
- La crise Covid et la pratique du télétravail qui ont engendré des ruptures et des décrochages dans les parcours mis en place => difficultés pour remobiliser le public ;
- Une offre de logement insatisfaisante en termes de qualité, taille, prix et localisation et les inondations qui ont renforcé la difficulté d'accéder à un logement décent ;
- Une discrimination à l'accès au logement pour les personnes bénéficiant d'allocations sociales et en particulier dans le chef des agences immobilières ;
- Des transports publics inadaptés pour accéder à la formation, à l'emploi, aux services de la vie quotidienne, aux services de santé, aux commerces, aux services sociaux, aux loisirs.... ;
- Des services de mobilité alternatifs (taxis sociaux, bénévoles...) qui sont souvent surchargés ;
- Un public qui éprouve de plus en plus de difficultés pour passer son permis de conduire théorique ou pratique ;
- Une déficience de places ou de flexibilité des services d'accueil pour les enfants du public accompagné en insertion et/ou pour permettre d'accéder à un emploi dans le secteur HORECA ;

Les résultats de ces constats sont :

- Une pauvreté grandissante, des exclusions/fractures sociales qui s'étendent sur plusieurs domaines de la vie individuelle et collective.
- Décrochage, abandon de formation et d'accompagnement, coups d'arrêt dans les parcours entrepris, fracture numérique, difficulté de se projeter dans un projet, dans un avenir professionnel, augmentation des assuétudes et des dépendances, santé mentale fragilisée....

6.4 AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

Le territoire du GAL appartient à la région Famenne-Ardenne et a une vocation essentiellement herbagère avec une prédominance de l'élevage bovin.

L'agriculture sur le territoire du GAL Pays de l'Ourthe n'échappe évidemment pas aux grands bouleversements que connaît le secteur. Il constitue néanmoins un repère essentiel au niveau économique, environnemental et culturel.

La surface agricole utile des communes du GAL totalise une superficie de 24 430 ha, soit 30 % de la superficie du territoire.

De 2000 à 2021, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 752 à 385 sur le territoire, soit une baisse de 48,8%. Quant à la superficie moyenne par exploitation agricole a augmenté de 95% sur la même période.

Territoire du GAL	2000	2021
Nombre d'exploitations	752	385
Superficie moyenne (ha)	32	63.45
Évolution de la superficie depuis 2000		+95%
Taux de participation aux Mesures agro-environnementales (MAE)		31 ;2% (2010)

Les productions agricoles restent assez classiques et très liées aux régions agro-environnementales : 68,8% de la SAU est occupée par des prairies et 27% par des terres arables pour produire de l'aliment pour le bétail, 2,03 bovins par Ha. L'agriculture reste donc très orientée élevage de bovins et productions d'aliments pour les animaux.

En 2009 (dernières données disponibles,) 45 agriculteurs du territoire pratiquaient une agriculture biologique.

Une diversification en biologique et un développement de l'offre de produits locaux se sont donc enclenchés ces dernières années.

Dans la brochure 2022 « acheter locale », publiée par le GAL, 85 producteurs et lieux de consommation locale ont été identifiés. Si cette densité de l'offre est un atout pour soutenir une alimentation plus durable, elle peut également être une faiblesse en termes de visibilité, de compréhension et d'usage pour les consommateurs.

Au cours des dernières années, différentes initiatives de valorisation de la production locale ont émergé sur le territoire. Il existe des synergies spontanées entre producteurs, des initiatives communales (Agence de Développement Local de Durbuy) ou encore citoyenne (GAC³, AMAP⁴, Terre en vue⁵ et coopérative⁶).

Le territoire propose également :

- 6 épiceries de terroir
- 13 magasins à la ferme
- 5 marchés de producteurs hebdomadaires

De nombreuses actions sont menées sur le territoire afin de soutenir la consommation locale : brochure et actions de sensibilisation

³ Un Groupe d'Achat Commun, mis en place par l'ADL de Durbuy, fonctionne indépendamment depuis 3 ans.

⁴ AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Une AMAP a été constituée pour soutenir le développement de l'activité de maraîchage en agro-écologie d'Alter-Nativa situé à Fisenne (Erezée).

⁵ Terre en vue : association facilitant l'accès à la terre qui a permis à la Ferme Renaud de Bourdon (Hotton) d'acquérir 9,04 ha via 101 coopérateurs.

⁶ La Coopérative « La Fromagerie des Tourelles » transforme une partie de la production de lait de 4 fermes.

« acheter local », rencontres avec des producteurs, développement des cantines durables...La crise de la Covid 19 a également permis de reconnecter les citoyens à leur territoire et aux lieux de ventes directes. Cependant, force est de constater que la pérennisation des actions et de la fréquentation des lieux de ventes reste complexe.

Au-delà de l'effet de mode de ce genre de démarches, il nous apparaît important de s'interroger sur leur durabilité, et le cas échéant sur les facteurs favorisant cette potentielle durabilité.

Avec la crise économique, bon nombre de consommateurs se détournent des circuits courts pour retourner vers la grande distribution et ses politiques de prix cassés.

Les liens entre les acteurs touristiques, de la restauration et les producteurs sont encore trop faibles. Les premiers citent souvent le manque de régularité dans l'approvisionnement, le manque d'espaces de concentration de l'offre et la nécessité de multiplier les contacts (démarches énergivores en temps) ...

Deux coopératives se sont développées sur le territoire :

- La P'tite Ruche à Houffalize qui propose plus de 150 produits de 9 producteurs locaux.
- La coopérative Li Terroir rassemble une trentaine de producteurs des communes de Durbuy, Erezée, Hotton, Manhay, Marche, La Roche, Rendeux et Somme-Leuze. La coopérative permet de commander chaque semaine des produits locaux en ligne et de venir les chercher soit dans un point relais ou de les recevoir à domicile. Un marché fermier est également organisé tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois sur le territoire de Hotton (Melreux). Selon l'association, les forces et les faiblesses de leur initiative sont :

Forces	Faiblesses
■ L'implication du Conseil d'Administration, ■ Le nombre de producteur et de coopérateurs (80) ■ Les événements et marchés réguliers et fédérateurs	■ Le manque d'implication de certains producteurs ■ Des visiteurs qui ne deviennent pas des clients réguliers ■ Les faibles rendements de la vente en ligne (stagnation des ventes) ■ Le manque de moyens humains, permanents et bénévoles

Le bilan de ce type d'initiative démontre que la fonction d'un connecteur entre les producteurs et les consommateurs (citoyens et entreprises) reste une des conditions de réussite.

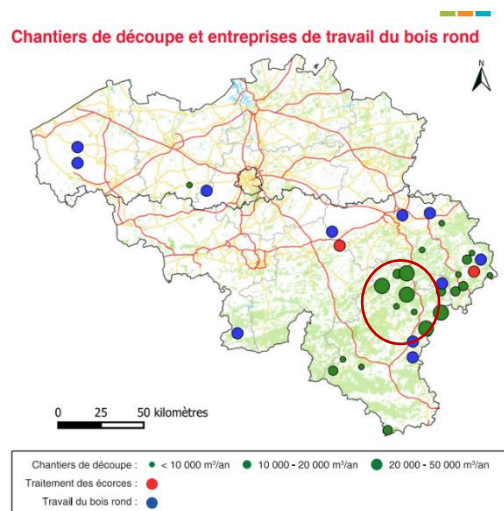
6.5 ECONOMIE DE LA FORET

Les entreprises « bois »

Au niveau économique, la forêt constitue évidemment le lieu de travail et/ou la source de matières premières pour de nombreuses personnes, tout au long de la filière bois. Ainsi, on trouve sur le territoire plus d'une centaine d'entreprises telles que des élagueurs, des entreprises de constructions en bois, des ébénistes, des menuisiers...

Selon PanoraBois 2021, les particularités de l'industrie dans le territoire sont :

- L'absence d'entreprise de valorisation du bois en produits tels que la pâte à papier et papier, les panneaux MDF, HDF, OSB..., de caisses, de palettes
- La présence importante de chantiers de découpe et de travail du bois rond. Ces chantiers de découpe travaillent exclusivement les bois résineux. La production de ceux-ci est méconnue et peu valorisée localement par les communes et par les habitants. Tout comme celle-ci ne semble pas adaptée aux besoins locaux.
- La présence faible de scieries ; scieries qui ne sont pas en capacité de produire de gros volumes.
- Le développement de constructions en bois mais qui reste faible vu le potentiel de la région.



Considérant le poids économique du secteur « bois » sur son territoire, le GAL Pays de l'Ourthe en avait fait un axe prioritaire de travail au cours de sa précédente période de programmation. Les constats suivants ont été posés à la suite des actions menées :

- La création d'une filière complète est quasi impossible. Pour 2 raisons principales :
 - La filière potentielle est incomplète ou en passe de l'être (peu d'acteurs importants et presque plus de scieries) ;
 - L'usage du bois local est difficilement compatible avec les types d'entreprises présentes sur le territoire et ce qu'elles proposent. Aussi, la demande en bois local est-elle quasi nulle (côté des entreprises comme côté des clients) ;
- Une concurrence vive est perçue entre les menuisiers, charpentiers et autres entrepreneurs travaillant le bois. Ce qui remet en question la création d'une grappe d'entreprises ;
- La réponse aux besoins de formation dans les métiers du bois/de la forêt dépasse les moyens du GAL.
- La production de plaquettes de qualité demande un savoir-faire et un équipement professionnels, correspondant à des investissements importants ;
- Les plaquettes issues de la taille des haies ne répondent pas aux critères de qualité requis par les chaudières installées sur le territoire ;
- Il existe déjà des producteurs de plaquettes professionnels, dont un sur le territoire, que nous ne souhaitons pas concurrencer.

Revenus communaux

Pour les communes, la forêt est aussi une source de revenus importante.

Les 7 communes sont propriétaires de plus de 18.000 ha de forêt ; les ventes de bois sont donc attendues avec impatience et

l'évolution des prix a un impact non négligeable sur les budgets communaux. En cette année 2022, l'augmentation très forte du prix du bois vendu permettra à certaines communes de composer, partiellement, l'augmentation du coût des énergies.

Les locations de chasse constituent également un revenu important pour les communes, surtout lorsque les cervidés sont concernés. Les rentrées financières liées à la chasse restent nettement moins importantes que les ventes de bois, mais elles ont l'avantage d'être régulières et certaines.

Au niveau social, la forêt est un lieu de détente, de promenade... et ce, tant pour les locaux que pour les visiteurs. De nombreuses promenades balisées parcourent les différents massifs du territoire. Plusieurs acteurs profitent de cet écrin pour développer des activités originales, comme le Parc Chlorophylle à Dochamps.

6.6 TOURISME

Comme les données relatives aux entreprises le montrent, l'économie touristique est bien présente dans le territoire.

Le territoire est situé sur celui de deux Maisons du Tourisme :

- Maison du Tourisme Famenne-Ardenne pour les communes de Durbuy et Hotton
- Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne pour les 5 autres communes.

Les deux Maisons du Tourisme ont un positionnement assez proche, à savoir des territoires « Nature » où il est possible de pratiquer de nombreuses activités. On remarquera que les positionnements ne ciblent pas un public sportif, mais bien des publics orientés loisirs & découverte.



Au niveau des activités proposées, le territoire propose et met donc en avant plusieurs centaines de kms de balades pédestres, VTT, à vélos...mais aussi des activités de kayaks, parcours de cordes et deatride... Houffalize est d'ailleurs connue comme la capitale belge du VTT.

La maison du tourisme au cœur de l'Ardenne a par ailleurs dans le cadre de la programmation LEADER 2015-2022 développé un vaste projet lié à la randonnée : <https://marando.be/lourthe-bike/> ainsi que ses circuits : <https://marando.be/nos-circuits/>

Le territoire met également en avant son cadre bâti et naturel. Ainsi, les nombreux éléments du petit patrimoine, les nombreux points de vue et sites naturels sont repris dans la communication touristique.

Le territoire propose aussi des sites et lieux visitables :

	Sites patrimoniaux	Sites naturels, Parcs et jardins	Musées/centres d'interprétation	Autre
Durbuy	- Château de Petite Somme - Site préhistorique de Wéris & Oppagne - Wéris, PBWV	- Parc des Topiaires - Labyrinthe de Barvaux	- Durbuy History & art Museum - Maison des Mégalithes	- Petit train touristique - Adventure Valley
Erezée			- Musée vivant du Tram Vicinal ardennais - Chocolaterie Defroimont	
Hotton	Ny, PBWV	Grottes de Hotton	RIVEO	
Houffalize			Houtopia	
La Roche-en-Ardenne	Château féodal	Parc à gibiers	Musée de la Bataille des Ardennes Cyril Chocolat Grès de La Roche	Petit train touristique
Manhay		Parc Chlorophylle	Manhay History 44 Museum	
Rendeux		Arboretum des roches		Widtrails

Selon l'Observatoire Wallon du Tourisme, en 2021, ce sont près de 358.000 personnes qui ont visité un de ces sites touristiques.

Durbuy (vieille ville) et La Roche-en-Ardenne sont des destinations touristiques connues et reconnues au niveau national et international (pays limitrophes). Outre les activités citées ci-dessus, les deux villes sont elles-mêmes des sites touristiques. De nombreux visiteurs viennent à Durbuy et La Roche pour se balader, se restaurer, découvrir les magasins. Le cadre et l'ambiance des deux villes sont des atouts importants. Les deux communes ont bien compris la situation et ont d'ailleurs mis en place des plans de valorisation des deux centres au cours des dernières années.

On notera quand même, que le territoire « Pays de l'Ourthe » n'a pas d'existence touristique. Avec l'éclatement du territoire du deux Maisons du Tourisme, la communication de ces dernières par commune ou par thème et vu que la Maison du Tourisme qui regroupe le plus de communes du territoire se positionne de manière géographique par rapport à l'Ardenne, à aucun moment la Vallée de l'Ourthe n'est valorisée comme une destination à part entière, avec un positionnement différenciant et un fil conducteur au niveau de la découverte.

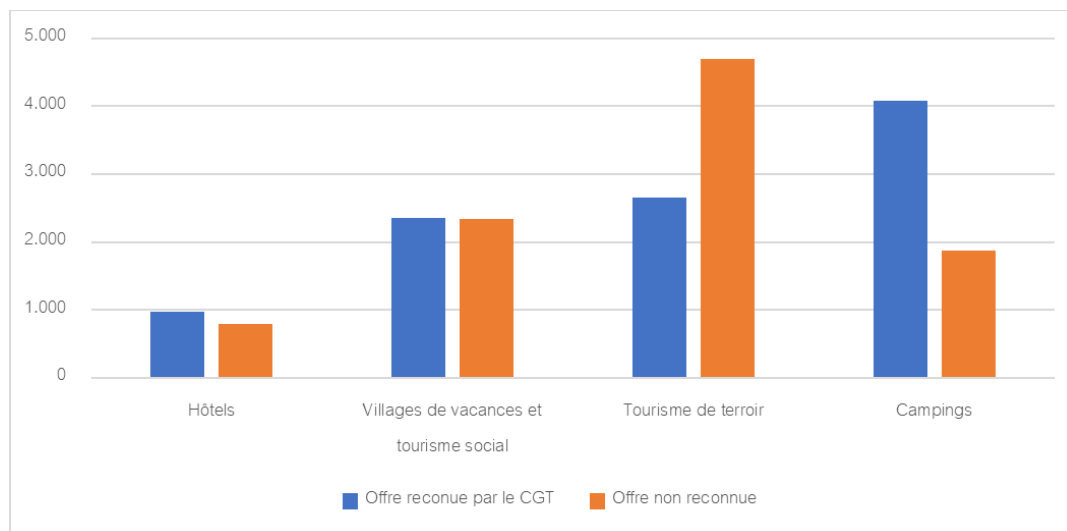
Au niveau de l'hébergement touristique, l'offre en 2021 est (selon l'Observatoire wallon du Tourisme) est de 19.760 lits (reconnus et non reconnus).

Plus de 37% des lits touristiques sont proposés en Tourisme de terroir (Gîtes, chambres d'hôtes), soit un total de 7.351 lits. 63% de cette offre est non reconnue. Cela signifie qu'elle sort du champ touristique institutionnel et ne figure pas dans les outils de promotions des Organismes touristiques (Si/OT, MT). Ces hébergements travaillent généralement avec des plateformes internationales de commercialisation telles que AirBnB, Booking...

Le camping représente la seconde offre en termes de lits (30% de l'offre totale pour un total de 5.949 lits). Ici, 68,5% des lits en campings sont proposés dans des sites reconnus par le CGT.

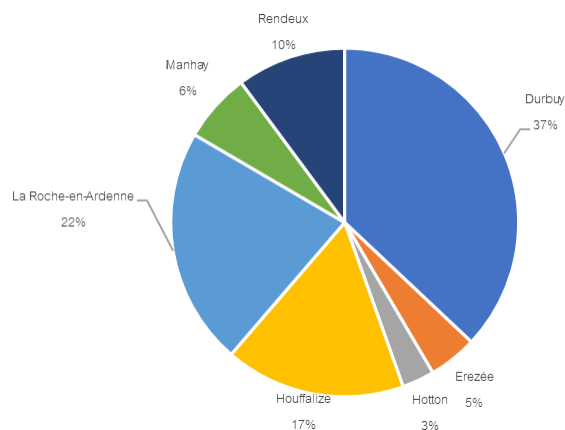
Les villages de vacances et le tourisme social représentent 4700 lits. La répartition reconnu/non reconnu est de 50/50.

L'offre la plus faible est celle de l'hôtellerie. Avec seulement 1.760 lits, elle ne représente que 8,9% de l'offre totale.



Répartition des lits par type d'hébergement - Source : OWT

Au niveau de la répartition des lits sur le territoire. C'est la commune de Durbuy qui a la plus forte attractivité en matière d'hébergements. Son poids est principalement dû à la forte présence de lits en villages de vacances et tourisme social (3010, soit 41% de l'offre du territoire dans ce type de logement) et en hôtellerie avec 982 lits (soit 56% de l'offre hôtel du territoire). La commune de Durbuy regroupe également 41% de l'offre du territoire en tourisme de terroir. La seconde commune est celle de La Roche-en-Ardenne avec 22% des lits (4.362 lits). Ici, ce sont surtout les campings qui marquent le paysage des hébergements touristiques avec plus de 2800 lits, soit 49% de l'offre du territoire.



Répartition des lits par commune - Source : OWT

Pour mesurer le poids de l'offre par commune, il est intéressant de prendre en compte le nombre de lits au km².

	Lits	Superficie	Nombre de lits au km ²
Durbuy	7314	157,08	46,56
Erezée	894	78,89	11,33
Hotton	594	57,02	10,42
Houffalize	3317	167,41	19,81
La Roche-en-Ardenne	4362	148,53	29,37

Manhay	1272	120,18	10,58
Rendeux	2007	69,23	28,99
	19760	798,34	24,75

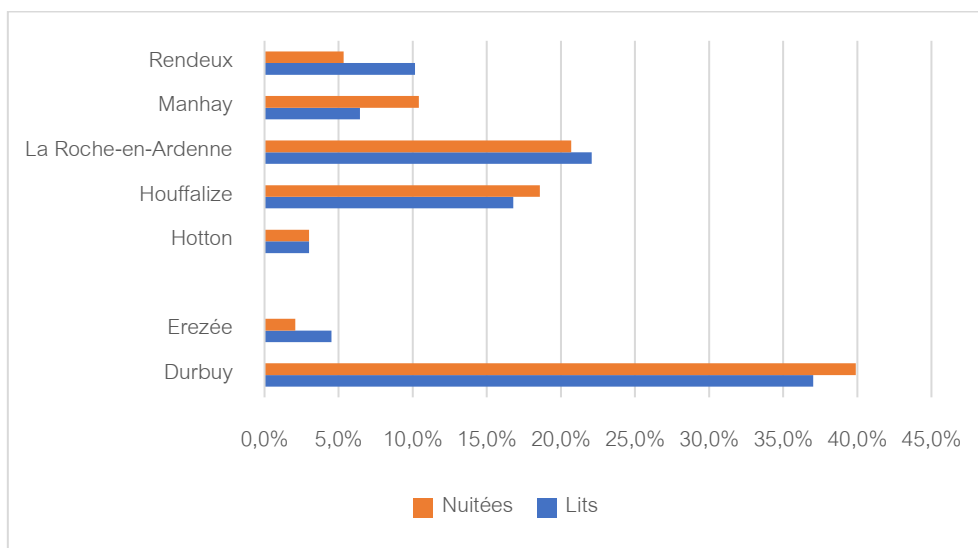
Le fait que Durbuy est la principale destination touristique du territoire apparait clairement. Ainsi, la commune compte plus de 46 lits au km², contre seulement 10 à Manhay ou Hotton. La Roche est le second pôle touristique avec 29,37 lits au km².

Ce calcul permet également de constater la forte densité de lits touristiques dans la commune de Rendeux. Si la commune ne compte que 10% des lits du territoire, on constate que cette offre est importante vu la superficie de la commune. Ainsi, elle enregistre en 2021 près de 29 lits au km² soit presque autant que La Roche.

Au niveau des nuitées, l'OWT ne communiquant que les données relatives aux hébergements reconnus, les chiffres ne représentent pas la réalité du territoire. Cependant, ils sont une source utile pour avoir un aperçu de la durée moyenne de séjour et la répartition des nuitées durant une année.

Ainsi, l'OWT annonce en 2021, près de 900.000 nuitées dans les hébergements reconnus sur le territoire. Avec plus de 326.000 arrivées, la durée moyenne de séjour est de 2,75 nuits. On est donc sur du court séjour.

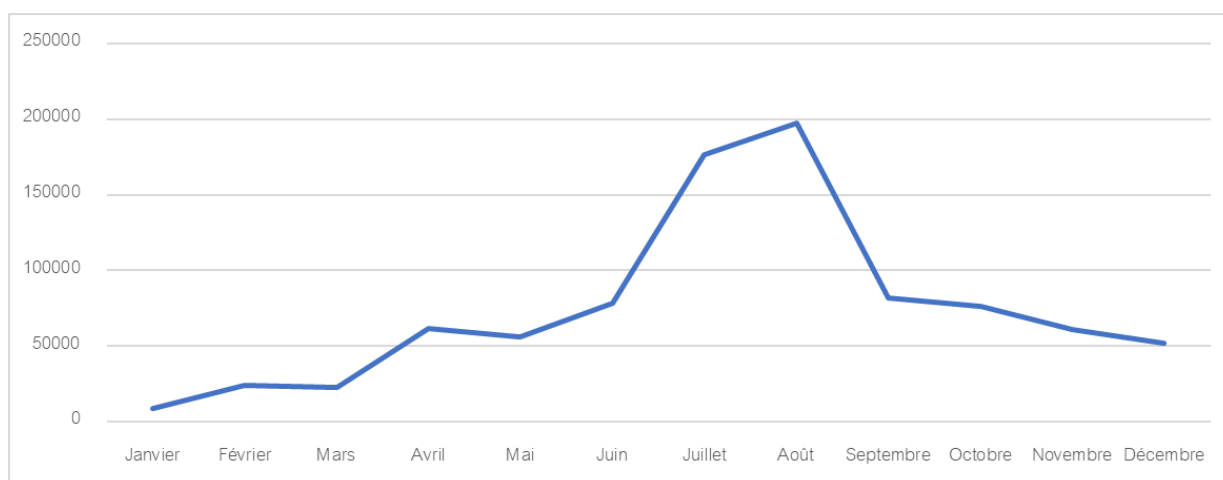
Si on met en parallèle la répartition de l'offre de lits et la répartition des nuitées, il apparait, à nouveau, que Durbuy a une réelle attractivité étant donné qu'elle capte 39% de nuitées pour une offre qui représente 37% du total. Il en est de même pour Houffalize qui capte 18,6% des nuitées pour une offre représentant 16,8% ou encore Manhay avec 10,4% des nuitées pour 6,4% des lits. A l'inverse, les communes de Erezée et Rendeux semblent avoir une offre trop importante et/ ou peu attrayante vu les nuitées enregistrées.



Répartition des lits et des nuitées par commune - Source : OWT

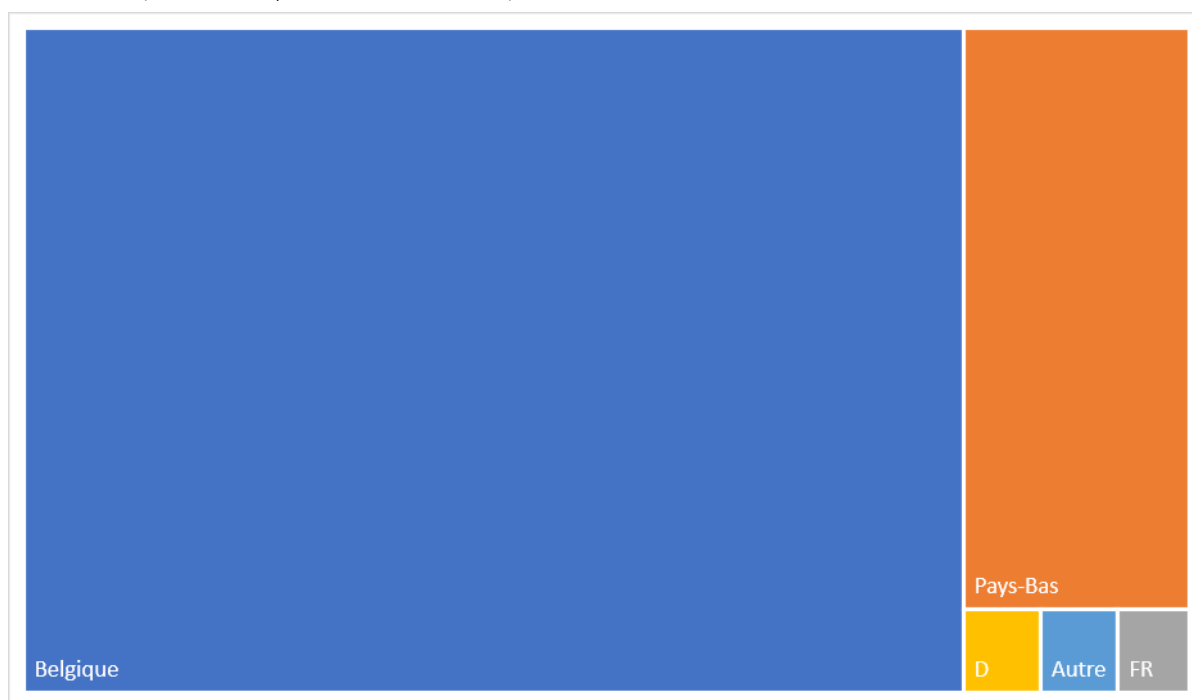
Au niveau de la répartition des nuitées sur une année, les mois d'été sont naturellement ceux qui enregistrent le plus de nuitées (42% du total annuel). La période des vacances scolaires de printemps se marque également (avril-7%).

L'avant saison (de mars à juin) et l'arrière-saison (septembre à décembre) représentent 24 et 30% des nuitées. L'attrait de la région en période automnale pourrait sans aucun doute être plus marqué dans les nuitées et notamment en novembre et ses périodes de congés et de jours fériés.



Répartition des nuitées par mois- 2021 - Source : OWT

En ce qui concerne l'origine, plus de 80% des touristes sont Belges, suivis des Pays-Bas avec 17%. On remarque que les communes qui ont une offre de campings plus importantes (La roche avec 2892 lits et Manhay avec 690 lits) captent davantage de publics hollandais (22% pour la Roche et 30% pour Manhay). L'attrait de la région pour les clientèles françaises et allemandes est très faible (moins de 1% pour chacune des cibles).

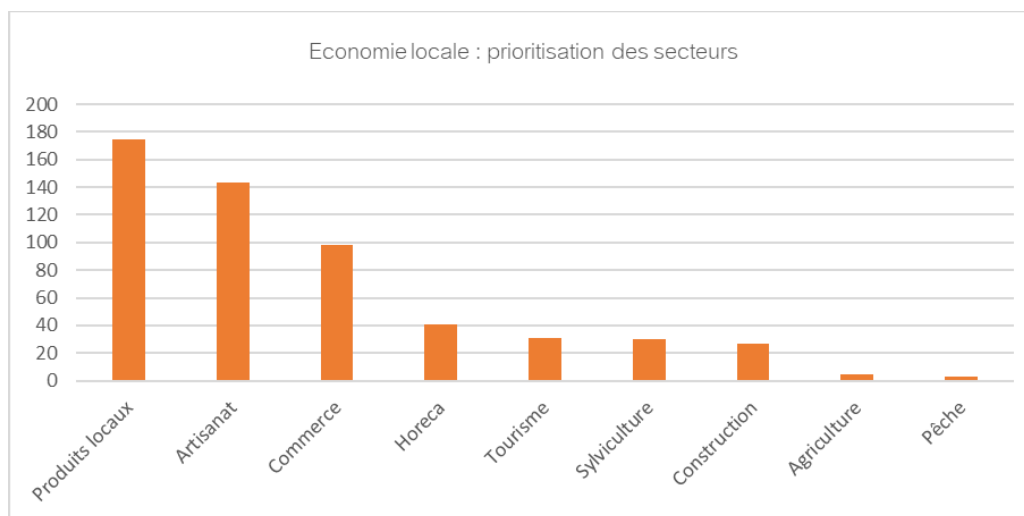


Origine des touristes- 2021 - Source : OWT

6.7 PERCEPTION DES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

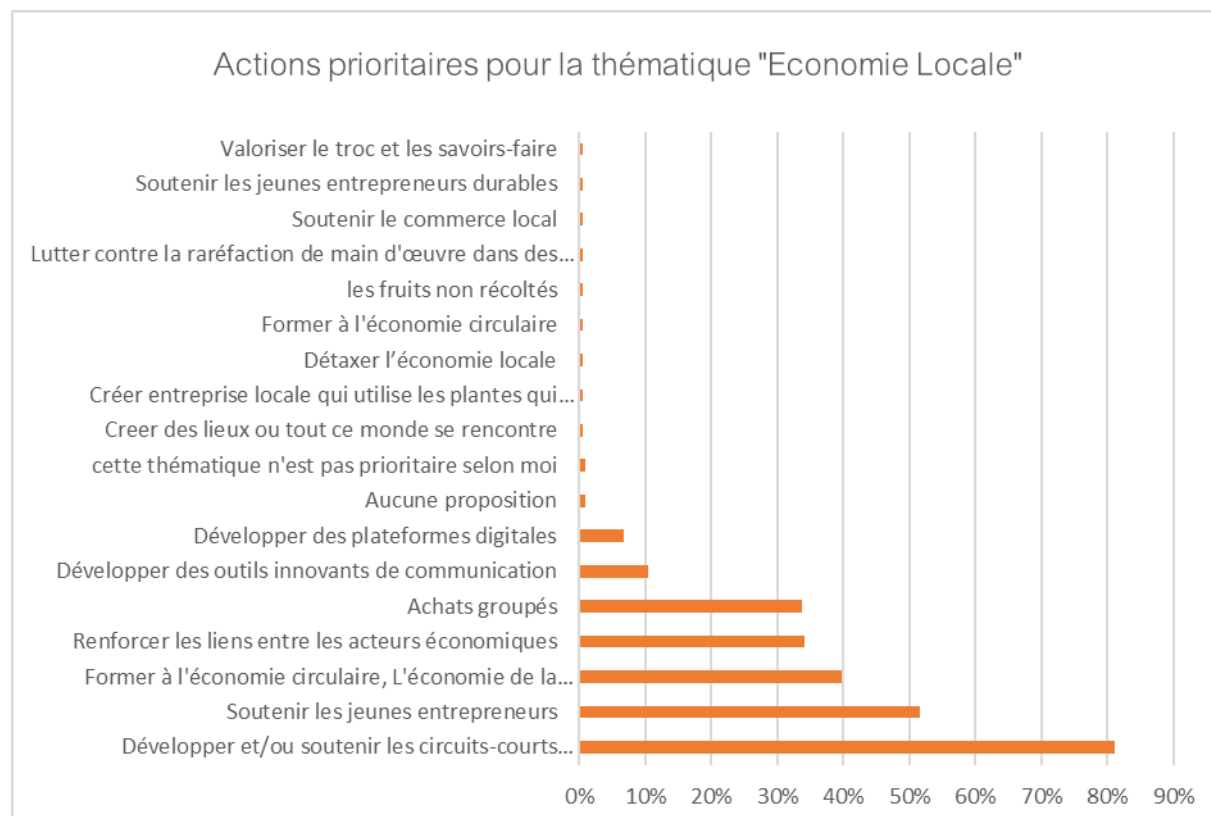
L'économie locale est la 3ème priorité des personnes qui ont participé au sondage et l'agriculture est la 6^{ème}

Au niveau des priorisations par secteur, les produits locaux arrivent largement en première proposition, suivis des artisans.



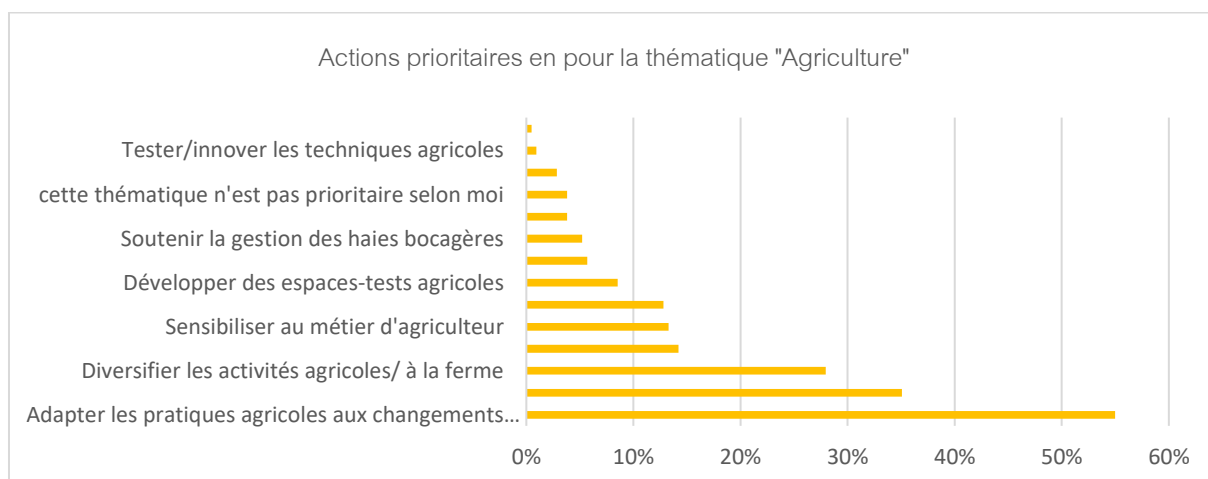
Les actions prioritaires pour les sondés sont :

- Les circuits-courts (81%)
- Les jeunes entrepreneurs (52%)
- La formation à l'économie circulaire, L'économie de la fonctionnalité, l'économie sociale (40%)
- Les achats groupés (34%)
- Les liens entre les acteurs économiques (34%)



Au niveau de l'agriculture, les actions prioritaires proposées par les sondés sont :

- L'adaptation des cultures aux changements climatiques (55%)
- L'agroécologie (35%)
- La diversification des activités agricoles/à la ferme (28%)

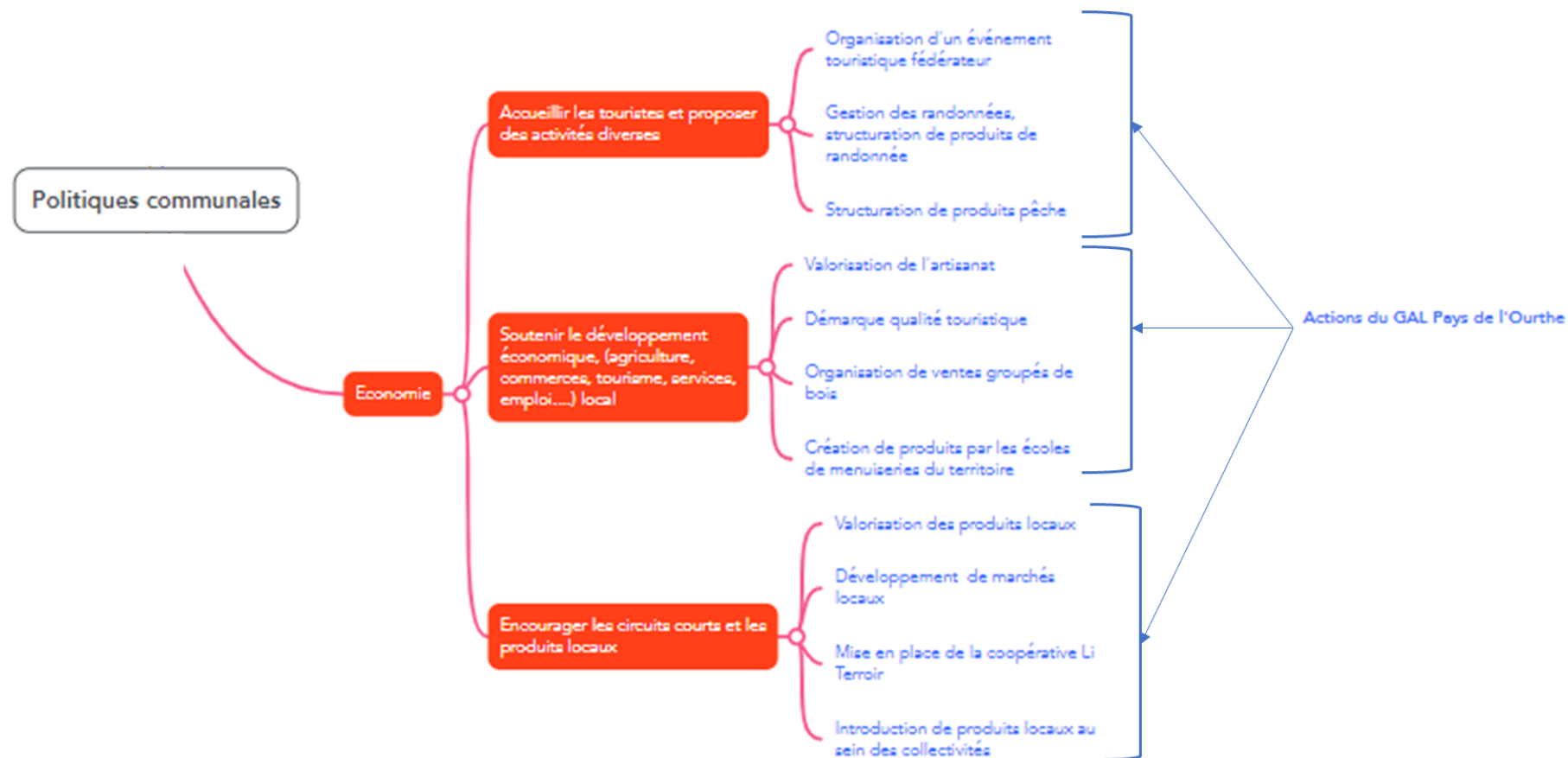


4.12 POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES

Au niveau communal et transcommunal, les principaux outils sont les suivantes :

Outils	Objectifs	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
Schéma de développement commercial	Le schéma communal est un document : ▪ D'orientation ; ▪ De gestion ; ▪ De programmation Du développement commercial de l'ensemble du territoire communal.							
Maison de l'Emploi	▪ Informer sur les emplois disponibles ; ▪ Proposer un accès à Internet, au traitement de texte, au téléphone ; ▪ Communiquer des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ; ▪ Proposer une aide dans les démarches et les actes administratifs ; ▪ Assurer une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi.							
ALE	▪ Soutenir la remise à l'emploi							
ADL	▪ Diagnostiquer les atouts et les faiblesses de son territoire ▪ Établir un plan stratégique de développement économique durable ▪ Définir les actions à mener et se donner les moyens de les évaluer ▪ Réunir les acteurs locaux pour mener des actions créatrices d'emploi ▪ Susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'actions ▪ Accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires utiles ▪ Stimuler des réseaux au service de l'entrepreneuriat ▪ Mettre en évidence les ressources et le savoir-faire							

Outils	Objectifs	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
Idelux	■ Soutenir le développement économique de la Province de Luxembourg							
Office de tourisme / Syndicat d'initiative	■ Accueil des visiteurs ■ Promotion et animation touristique du territoire							
Maison du Tourisme	■ Accueil des visiteurs ■ Structuration du territoire touristique ■ Promotion du territoire							



4.13 SYNTHÈSE

- 3.773 entreprises en 2020 – progression de 16,4% au cours des 5 dernières années
- Economie de services et économie agricole.
- Economie touristique marquée dans les données relatives au nombre d'entreprises et d'emplois.
- Les 7 communes proposent des zones de parcs et d'activités économique. 79 entreprises y sont installées.
- Entreprises constituées principalement d'indépendants.
- 1 entreprise sur 4 génère de l'emploi salarié pour un total de 6700 postes. Principalement des PME.
- 4 emplois salariés sur 10 sont proposés dans le secteur public.
- Un Taux d'activité et un taux d'emploi supérieurs à la moyenne wallonne.
- Un taux de chômage inférieur à la moyenne wallonne.
- Un Ration d'emploi très faible ; des citoyens qui doivent se déplacer en dehors du territoire pour travailler.
- Difficultés en croissance pour des catégories de citoyens à trouver un emploi et/ou à se former.
- 20,7% des indépendants travaillent dans l'agriculture (+/950 personnes).
- 385 exploitations agricoles avec une superficie moyenne de 63,4 ha.
- Agriculture d'élevage et de production d'aliments pour bétail.
- Tendance à la diversification et au développement des circuits courts.
- La création de coopératives, de marchés locaux, de points de vente directs.
- L'économie de la forêt présente mais peu développée au regard de son potentiel.
- La forêt vécue comme une source de revenus pour les communes et d'attrait touristique.
- Economie touristique marquée dans les données relatives au nombre d'entreprises et d'emplois.
- Positionnement touristique très nature.
- Vallée de l'Ourthe qui n'a pas d'image touristique et qui ne se positionne pas comme une destination en tant que telle.
- Un territoire éclaté en deux Maisons du Tourisme.
- La présence de deux destinations majeures wallonnes : Durbuy et La Roche-en-Ardenne.
- Des visiteurs à 80% belges.
- Un tourisme de courts séjours.

8. ENERGIE ET CLIMAT

7.1 TERRITOIRE A ENERGIES POSITIVES

En 2018, les émissions de CO₂ sur le territoire était de 190.234 tonnes. C'est le secteur du logement qui est le plus gros émetteur avec 59% des émissions. Il est suivi du secteur tertiaire (16%) et des transports (15%).

Emission de CO ₂ eq (tonnes)									
	Houffalize	Rendeux	Hotton	Manhay	Erezée	Durbuy	La Roche	Pays de l'Ourthe	
Transport	4.787	1.638	5.594	4.179	1.954	5.802	3.744	27.698	15%
Logement	18.440	8.137	13.141	12.079	10.873	33.393	16.341	112.404	59%
Agriculture	1.924	792	43	833	719	2.679	1.729	8.719	5%
Industrie	1.652	1.033	1.580	1.354	1.892	2.407	517	10.435	5%
Tertiaire	4.748	1.897	3.136	2.892	1.125	12.814	4.366	30.978	16%
Total	31.551	13.497	23.494	21.337	16.563	57.095	26.697	190.234	100%

Source : bilan 2018 de la Région Wallonne

Consciente des enjeux tant économiques qu'environnementaux, la Province de Luxembourg veut assumer ses responsabilités vis-à-vis des engagements européens et veut de ce fait, jouer un rôle actif et moteur sur son territoire. Elle s'engage donc dans une démarche volontariste lui permettant à l'horizon 2050 de devenir un territoire à énergie positive. Cet engagement concerne à la fois la gestion adéquate de ses biens patrimoniaux et la mise en place d'actions encourageant les Communes de son territoire à adhérer à la démarche.

Depuis janvier 2021, le GAL Pays de l'Ourthe est le coordinateur supracommunale POLLEC de ses communes.

Concrètement, en partenariat avec la Province de Luxembourg, le GAL a accompagné ses communes dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action en vue de diminuer leurs émissions de CO₂ et d'augmenter leur production d'énergie renouvelable. »

7.2 ENERGIES RENOUVELABLES DU TERRITOIRE

Potentiel en énergies renouvelables

Le potentiel des énergies renouvelables du territoire est évalué à 537,806 GWh/an.

Total (GWh/an)								
Technologie	La Roche	Houffalize	Rendeux	Hotton	Manhay	Erezée	Durbuy	Pays de l'Ourthe
Eolien	14,6	26,395	15,129	12,614	15,494	16,486	17,714	118,432
Hydroélectricité	0,199	0,169	0,399	0,675	0	0,023	0,304	1,769
Bois	18,193	42,007	17,443	12,403	23,182	19,842	46,8	179,87
Biométhanisation	13,149	26,611	10,226	8,132	11,341	15,664	30,369	115,492
PAC Géothermie	1,145	1,262	1,145	1,262	1,029	3,882	6,172	15,897
Solaire thermique	5,189	3,525	1,666	3,727	2,259	3,832	13,107	33,305
Photovoltaïque	8,579	13,027	5,323	14,112	6,842	6,506	18,652	73,041
Total (GWh/an)	61,054	112,996	51,331	52,925	60,147	66,235	133,118	537,806

Les sources potentielles d'énergie par ordre décroissant sont :

■ Le bois	33,4%
■ L'éolien	22%
■ La biométhanisation	21,5%
■ Le photovoltaïque	13,6%
■ Le solaire thermique	6,2%
■ La géothermie	3%
■ L'hydroélectricité	0,3%

7.3 BOIS

Au cours de la dernière décennie, plusieurs projets ont ainsi été menés :

- Remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets au Parc Naturel des Deux Ourthes.
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à plaquettes de bois de la piscine tropicale de Bohon à Durbuy
- Création d'une chaudière à bûches avec ballon tampon, de 2000 L dans une chèvrerie
- La création d'un réseau de chaleur bois à Hotton (Administration, complexe sportif, CPAS, salle « Le royal », Centre culturel, Résidence service et école).
- La création d'un réseau à Malempré (Manhay) pour l'église, la crèche, l'école, des fermes, gîtes et une quarantaine de riverains

À l'exception du réseau de Hotton, l'approvisionnement des réseaux de chaleurs de Malempré et des communes avoisinantes, est principalement réalisé par des entreprises externes au territoire. Il n'existe qu'une entreprise de ce type sur le territoire (Manhay).

Sur le territoire, on trouve seulement des producteurs de bois buches mais pas de pellets.

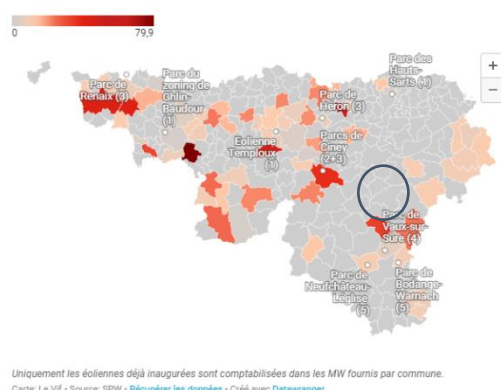
Le potentiel bois-énergie est donc difficilement exploitable actuellement ⁷.

7.4 EOLIEN

Actuellement, le secteur éolien n'est pas présent sur le territoire. La carte publiée par le Vif en février 2022, nous montre en effet qu'à cette date, aucune puissance éolienne n'est active au sein des 7 communes.

Plusieurs projets sont cependant en cours de réflexion sur les communes d'Erezée, Manhay Houffalize.

Ainsi sur cette dernière, 7 éoliennes sont prévues sur le site de Mabompré pour un total de 4MW.



⁷ En dehors du bois de chauffage sous forme de bûches évidemment.

7.5 BIOMETHANISATION

Au niveau de la biométhanisation, si celle-ci reste encore trop peu développée. Cependant, on peut citer à titre d'expérience référence, la station mise en place par la famille Jonkeau à Taverneux (Houffalize).

Cette famille d'agriculteur a décidé de valoriser le lisier de son élevage mais aussi les lactosérum, déchets de cuisine... en énergie..

Le moteur de cogénération produit eau chaude (270 kWh) et électricité (250 kWh). Côté thermique, la famille a opté pour un réseau de chaleur qui chauffe toute l'eau utilisée pour la salle de traite, le hall de réparation des machines, le gîte de 15 personnes, ainsi que les habitations familiales. L'économie de mazout est estimée à 30.000 l par an.

Autre diversification, la valorisation du biogaz en Bio CNG, un gaz entièrement vert et renouvelable puisqu'uniquement produit à l'aide d'effluents d'élevages et de « déchets ». Avec la pompe achetée, il sera possible de faire le plein de 27 voitures par jour, en sachant qu'un camion équivaut dans ce cadre à 4 voitures.

7.6 SOLAIRE

Dans les communes, comme ailleurs, l'énergie photovoltaïque s'est fortement développée tant au niveau privé que public, avec l'installation de panneaux sur les logements et bâtiments publics. Au cours de ces dernières années, les communes ont, à chaque fois que cela était possible, privilégié le solaire pour la production d'électricité des bâtiments communaux.

7.7 HYDRO-ENERGIE

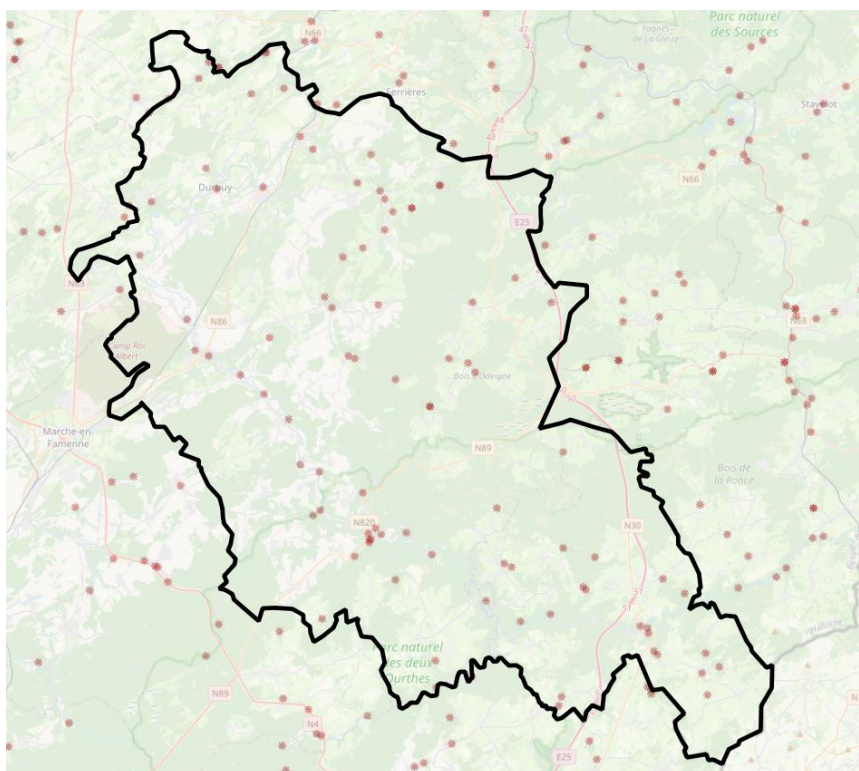
Actuellement, 6 anciens moulins produisent déjà de l'électricité verte, à l'aide d'une roue ou d'une turbine.

On peut notamment citer :

- La centrale hydro-électrique à haut rendement située au barrage de Nisramont à Houffalize.
- La microcentrale Electrabel au Moulin de Bardonwez à Rendeux.

Ensemble, ils génèrent une énergie d'environ 115.000 kWh par an, soit l'équivalent de 29 ménages de 4 personnes utilisant l'électricité pour s'éclairer, cuisiner et faire fonctionner les électro-ménagers.

L'inventaire des sites hydro énergétiques - utilisant ou ayant utilisé l'eau comme source d'énergie - réalisé par l'Association de Promotion des Énergies Renouvelables (APERRE) permet d'établir un état des lieux des sites ayant historiquement exploité la force de l'eau, soit pour produire un travail (moudre le grain, scier, polir la pierre, etc.) ou de l'électricité. Cet inventaire, mis à jour par le GAL, nous montre le potentiel de la Vallée de l'Ourthe.



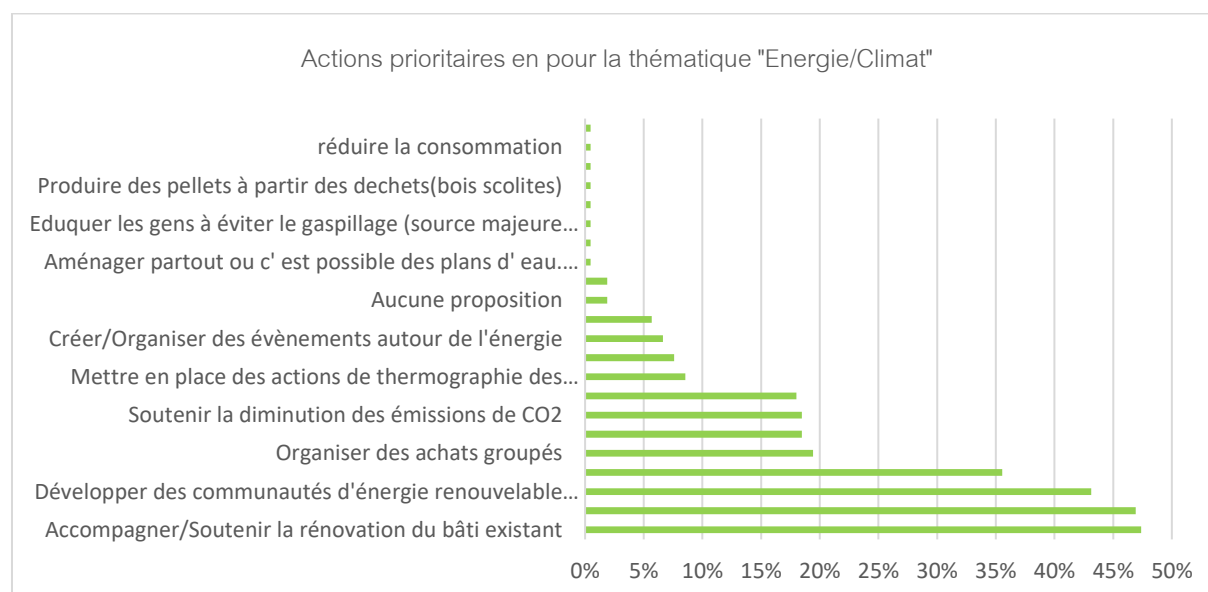
Inventaire du potentiel hydro énergétique - Source : WalOnMap – 1/300000ème

7.8 PERCEPTION DES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

L'énergie/climat est classé en 4^{ème} position des priorités.

Les actions prioritaires pour les sondés sont :

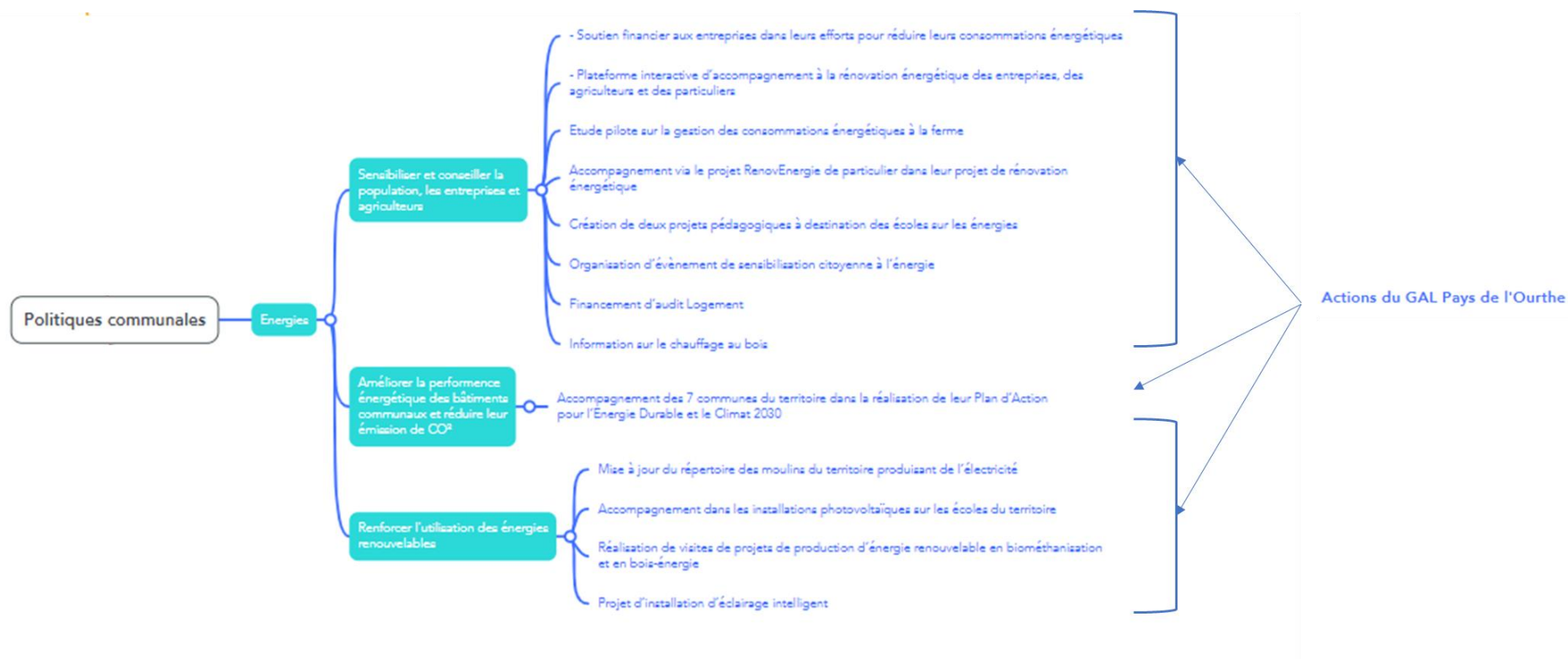
- La rénovation du bâti existant (47%)
- L'auto-suffisance énergétique (47%)
- Les communautés d'énergie renouvelable (43%)
- La production d'énergie renouvelable (36%)



4.14 POLITIQUES COMMUNALES ET TRANSCOMMUNALES

Au niveau communal, des initiatives menées sont les suivantes :

Outils	Objectifs	Durbuy	Erezée	Hotton	Houffalize	La Roche-en-Ardenne	Manhay	Rendeux
PAEDC	■ Définir une vision à long terme du territoire ainsi que des objectifs d'efficacité énergétique et de production renouvelable spécifiques à chaque secteur.							
CPAS – Services énergie	■ Mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies ainsi que des actions de préventions.							
Conseiller énergie	■ Cadastre énergétique : liste des bâtiments classés par ordre de potentiel d'économie d'énergie ■ Audit énergétique et visite des bâtiments : liste d'actions URE classées par retour d'investissement ■ Mise en œuvre du PAEDC ■ Comptabilité énergétique : suivi comptable et normalisation des consommations, évaluation des mesures d'amélioration ■ Sensibilisation des occupants : modification des comportements, participation active à l'objectif URE ■ Assurer le feed-back : bilan de l'impact effectif des améliorations, communication des résultats auprès du collège, conseil, occupants bâtiments, écoles,							



4.15 SYNTHÈSE

- Les 7 Communes du territoire disposent d'un PAEDC et participent activement à l'amélioration de l'environnement et du climat.
- Le logement le plus gros émetteur de CO²-59%
- Un potentiel en énergies renouvelables de 537,806 GWH/an
- Des projets qui valorisent le bois ou l'eau comme source d'énergie.
- L'éolien pas encore présent sur le territoire.
- Une exploitation agricole qui investit sur les produits d'énergies en lien avec son activité : biométhanisation.
- Des habitants qui aspirent à une plus grande auto-suffisance énergétique.

9. DIAGNOSTIC

	FORCES	FAIBLESSES
Habiter dans le Pays de l'Ourthe (Le territoire et ses ressources, la mobilité, le logement, les énergies)	■ Proximité de pôles urbains et du Grand-Duché de Luxembourg. ■ Des communes qui veillent à se doter d'outils stratégiques (PST, PCDR). ■ Une nature, des paysages, une ruralité et un cadre de vie qui sont fortement appréciés par ses habitants (résultat du sondage). ■ La richesse naturelle exceptionnelle qui est reconnue notamment au travers des zones Natura 2000, des SGIB, réserves, Géopark (2 communes), Parc Naturel (2 communes). ■ Des Communes qui participent aux projets portés par des partenaires tels que le GAL et le Contrat Rivière afin de valoriser leur territoire et préserver les ressources naturelles. ■ Le sentiment des habitants de vivre dans une région tranquille avec un cadre de vie de qualité (résultat du sondage). ■ Un territoire où la nature reste prédominante par rapport aux surfaces bâties : 47,5% du territoire est occupé par les bois et forêts, 37,9% par des terres agricoles, prés et prairies. ■ La majorité des forêts publiques sont certifiées PEFC. ■ Territoire accessible en voiture grâce à la proximité de grands axes (N4, E25) et le réseau de routes régionales. ■ Une offre d'équipement pour la mobilité douce en plein développement	■ En dehors de Marche-en-Famenne (15 kms), aucun grand pôle urbain à moins de 55 km. ■ Une nature fragile qui subit des pressions démographiques (augmentation des logements), économiques (fonctions touristiques) et les changements climatiques. ■ Un territoire touché par les inondations de 2021 et concerné par les mesures de restriction d'utilisation de l'eau en 2022. ■ Une accessibilité qui reste principalement automobile. ■ Un accès en transports en commun qui restent complexe : fréquences très scolaires, liaisons entre les villages peu développées,

	(réseau d'itinéraires) grâce à des politiques locales d'investissement. ■ Une volonté locale de soutenir les alternatives au déplacement individuel. ■ Un petit patrimoine bien présent sur le territoire. ■ Un bâti traditionnel qui contribue à proposer un cadre de vie et de visite de qualité. ■ Un territoire engagé qui entend réduire les émissions de Co² et renforcer l'utilisation des énergies renouvelables. ■ Un potentiel en matière d'énergies renouvelables. ■ Des projets menés afin de valoriser l'eau et le bois comme source d'énergie. ■ Un gros projet privé en matière de biométhanisation. ■ Des citoyens qui voudraient viser l'autosuffisance énergétique.	■ Un ménage sur cinq n'a pas de voiture. ■ Des habitants qui estiment que la mobilité est le principal point faible du territoire (résultat du sondage). ■ Des équipements en matière de mobilité douce qui semblent encore trop peu connus des habitants. Ceux-ci estiment que le territoire manque d'itinéraires (Résultat du sondage). ■ La prédominance des maisons 4 façades. ■ Un développement urbanistique soutenu, et parfois en rupture avec la typologie locale : rupture dans les alignements, étirement des noyaux villageois, formes et pentes de toitures, couleurs des matériaux, gabarits assez hétérogènes.... ■ Augmentation forte des prix de l'immobilier. ■ L'accès au logement par les jeunes qui est difficile notamment vu le développement touristique (hébergements deviennent souvent en priorité des logements touristiques plus rentables) et l'augmentation des prix. ■ Un potentiel énergétique encore trop sous exploité. ■ 69,23% des maisons datent d'avant 1981 et donc sont souvent mal isolées. ■ L'éolien encore absent. ■ Le logement qui est le principal émetteur de Co² ;
	OPPORTUNITES	MENACES
Habiter dans le Pays de l'Ourthe	■ La prise de conscience de plus en plus forte des citoyens de l'importance de l'environnement et de sa préservation. ■ Les dynamiques transcommunales et provinciales. ■ Les changements dans les comportements sociaux et notamment en matière	■ La crise énergétique combinée à la faiblesse de l'offre en transports en commun peut avoir des effets très négatifs sur une partie de la population qui rencontre déjà des difficultés pour se déplacer. ■ Instabilité du cadre politique national et régional dans le domaine de l'énergie

	de mobilité. La prise de conscience de plus en plus forte de la nécessité de réduire les consommations d'énergies, de passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables.	- Des citoyens les plus précarisés qui ne peuvent investir dans les énergies renouvelables (coût important). - Risque de dispersion dans les politiques transcommunales. - Les changements climatiques impactent les ressources naturelles. - Pressions urbanistiques, économiques et touristiques sur les ressources naturelles. - Les politiques régionales et fédérales en matière de transport en commun ne favorisent pas le milieu rural.
--	---	---

	FORCES	FAIBLESSES
Vivre dans le Pays de l'Ourthe (population, vie locale)	- Croissance démographique de 16,1% au cours des 22 dernières années. - Densité de population qui reste faible malgré la croissance démographique. - Territoire attrayant qui capte de nouveaux habitants (solde migratoire positif). - Le degré d'inégalité de revenu qui reste faible. - Une vie locale composée de nombreuses associations et d'acteurs culturels actifs. - Une vie festive très dense.	- La faible densité de population qui peut être un frein à la dynamique locale, associative, culturelle... - La croissance démographique résulte principalement de l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. - Des perspectives démographiques négatives pour certaines communes du territoire (Durbuy, Erezée). - Le vieillissement de la population : moyenne d'âge a progressé de 3,6 ans en 20 ans. - Des jeunes qui ont tendance à quitter le territoire pour trouver un travail et/ou un logement. - Les changements au niveau de la typologie des ménages : de plus en plus de personnes seules, de familles monoparentales. - Un revenu moyen faible. - Seulement 2 communes sur 7 ont un Plan de Cohésion Sociale. - Une vie locale très fragmentée : peu de contacts entre associations, villages, générations. - Les difficultés pour les associations et la vie locale au niveau de l'implication des

	- Des habitants qui estiment vivre dans un territoire convivial avec des ambiances de villages fortes, une entraide et une solidarité entre les gens. - Des villages avec des écoles : lieux de vie, de rencontres et d'échanges. - Des infrastructures et équipements sportifs, culturels, associatifs et des Communes qui veillent à les valoriser notamment dans le cadre de leur PCDR.	nouveaux habitants, des rencontres intergénérationnelles.... - Les thématiques du « vivre ensemble » sont seulement classées en 5ème place des priorités des citoyens (résultats sondages). - Les liens intergénérationnels qui sont trop faibles selon les citoyens. - Une offre culturelle souvent méconnue des habitants ou jugée comme ni aboutie, ni diversifiée. - L'intégration des nouveaux habitants dans la vie locale. - Les relations entre ruraux et néo-ruraux.
	OPPORTUNITES	MENACES
Vivre dans le Pays de l'Ourthe	La coopération supra communale pertinente pour certaines infrastructures culturelles et sportives.	- Les évolutions sociétales et les façons de vivre actuelles parfois en décalage avec la vie en milieu rural (moins de contacts, privilégie l'e-commerce à la place du commerce local...). - Les évolutions démographiques (vieillesse, personnes vivant seules, familles monoparentales...) qui entraînent des répercussions sur les besoins de la population (logements, services...). - Les évolutions économiques avec une tendance au développement de la précarité. - L'imaginaire des néo-ruraux vis-à-vis du milieu rural et la confrontation avec la réalité. - Perte de la solidarité entre habitants et de la convivialité - Risque d'évolution vers des villages dorts (les habitants se connaissent de moins en moins) - Diminution du nombre de bénévoles et d'habitants impliqués dans la vie associative. - L'explosion des prix des énergies et les difficultés que les Communes vont rencontrer dans la gestion des infrastructures culturelles, sportives, associatives.

	FORCES	FAIBLESSES
Travailler et consommer dans le Pays de l'Ourthe	■ Plus de 3000 entreprises actives sur le territoire. ■ Un secteur public qui reste un des principaux employeurs : 40,9% des emplois salariés. ■ Un taux d'activité, d'emploi et de chômage nettement meilleurs que ceux enregistrés en Province de Luxembourg et en Région Wallonne. ■ 7 parcs d'activités économiques. ■ De nombreux savoir-faire : artisans, producteurs, entreprises. ■ Un secteur de l'agriculture fortement présent dans l'économie locale. ■ La tendance au développement des produits locaux avec une offre de plus en plus dense. ■ Un territoire qui encourage les producteurs locaux et les ventes aux consommateurs : coopératives, marchés... ■ Des citoyens qui sont en demande de circuits-courts et qui apprécient la valorisation des producteurs locaux. ■ Des entreprises qui utilisent le bois (ex : menuiseries, ébénistes...) présentes sur le territoire. ■ La forêt qui constitue une source de revenus pour les Communes et participe à l'attrait touristique du territoire. ■ Présence de deux destinations touristiques : Durbuy et La Roche-en-Ardenne. ■ L'économie touristique (hébergement et restauration) représente 11,4% des entreprises. ■ L'offre d'activités touristiques de pleine nature complétée par des sites	■ Seulement 26,6% des entreprises génèrent de l'emploi salarié. ■ Un ratio d'emploi intérieur très faible (47,11% contre 56% en Province de Luxembourg). ■ Des habitants contraints de se déplacer pour travailler. ■ Des acteurs sociaux qui constatent une pauvreté grandissante, des exclusions/fractures sociales qui s'étendent sur plusieurs domaines de la vie individuelle et collective. ■ Diminution du nombre d'exploitations et l'agrandissement de la superficie moyenne. ■ Une agriculture qui reste encore très classique : élevage et culture pour l'élevage. ■ Des consommateurs qui ont délaissé les circuits-courts après la crise covid. ■ Une offre d'entreprise de valorisation du bois très peu développée. ■ Le territoire est situé sur deux Maisons du Tourisme. ■ La Vallée de l'Ourthe qui n'a pas d'image en tant que destination touristique à part entière. ■ Une densité en nombre de lits touristiques parfois trop forte dans certaines

	visitables. ■ Une offre de logements touristiques bien développée. ■ Un territoire qui capte de très nombreux visiteurs d'un jour et en séjour.	communes. ■ Le sentiment de certains habitants de communes telles que Durbuy de subir les effets du tourisme de masse. ■ Une saisonnalité encore trop marquée malgré le potentiel du territoire en période d'automne. ■ La gestion des flux touristiques et la cohabitation entre les visiteurs et les habitants.
	OPPORTUNITES	MENACES
Travailler et consommer dans le Pays de l'Ourthe	■ La position géographique du territoire peut être un facteur d'attractivité pour des entreprises. ■ La Politique agricole commune encourageant les mesures favorables à la protection de l'environnement ■ Les changements dans les comportements sociaux et notamment en matière de consommation et le retour vers les produits locaux. ■ Les dynamiques régionales touristiques en matière de tourisme durable, tourisme pour tous, Bienvenu Vélo et Wallonie Destination Qualité. ■ Les tendances touristiques : produits de qualité, produits locaux, nature.... ■ Les Belges qui ont retrouvé le plaisir de voyager près de chez eux.	■ La fracture sociale entre les hauts et les faibles revenus. ■ L'image « produits locaux= chers » ■ L'attractivité des villes proches et du Grand-Duché de Luxembourg principalement pour les jeunes actifs. ■ Les difficultés d'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs. ■ La marque Ardenne prend trop fortement le pas sur les autres « marques » de destination. ■ L'explosion des prix de l'énergie et les impacts sur les petites entreprises et commerces locaux. ■ Les difficultés de plus en plus grandes de maintenir des commerces en milieu rural. ■ Les difficultés de mobiliser certaines filières telles que la filière bois.